



Message de condoléances et de compassion de SM le Roi au Président palestinien suite au décès de son neveu

Page 2

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 10269

Jeudi 18 Juillet 2024

Villes sans bidonvilles

Ce rêve que l'on n'a de cesse de caresser

Tant que les vrais problèmes seraient ignorés, l'objectif ne pourrait être atteint



Page 3

Le Malawi salue l'Initiative Atlantique de SM le Roi pour le Sahel et réaffirme son soutien à l'intégrité territoriale du Maroc



Page 4

El Hassan Lachgar : *Le Groupe socialiste s'est engagé à élargir les fonctions de contrôle de la Chambre des représentants*



Page 2

Message de condoléances et de compassion de SM le Roi au Président palestinien suite au décès de son neveu

Actualité



Sa Majesté le Roi Mohammed VI a adressé un message de condoléances et de compassion au Président de l'Etat de Palestine, SEM. Mahmoud Abbas, suite au décès de son neveu, Rida Ata Abbas, directeur général adjoint de l'Agence Bayt Mal Al-

Qods Al-Charif.

Dans ce message, SM le Roi affirme avoir appris avec une profonde affliction et une immense tristesse la nouvelle du décès du fils du frère du Président palestinien, Rida Ata Abbas, que Dieu l'en-toure de Sa sainte miséricorde.

En cette douloureuse circonstance, Sa Majesté le Roi exprime à M. Abbas et, à travers lui, à la famille du défunt et à l'ensemble de ses amis et proches, Ses vives condoléances et Ses sincères sentiments de compassion suite à la perte d'une personnalité reconnue pour son

engagement en vue de raffermir les liens de fraternité et de solidarité entre les peuples marocain et palestinien.

Le Souverain dit Se remémorer avec considération, en ce moment pénible, les grandes qualités humaines du regretté ainsi que son abnégation et son dévouement dans les différentes fonctions qu'il a occupées, notamment celle de directeur général adjoint de l'Agence Bayt Mal Al-Qods Al-Charif "qui bénéficie de Notre Haute Sollicitude et Bienveillance", ajoutant que le défunt, que Dieu ait Son âme en Sa sainte miséricorde, portait une affection et une estime sincères à son deuxième pays, le Maroc.

"En partageant votre peine suite à cette perte douloureuse, la volonté divine étant imparable, Nous prions le Très-Haut de vous accorder patience et réconfort et d'accorder la meilleure des rétributions au défunt en récompense de ses actions et ses services louables à sa patrie", écrit SM le Roi.

Dans ce message, SM le Roi prie également le Tout-Puissant de préserver de tout malheur le Président palestinien, de perpétuer sur lui les bienfaits de la santé et de lui accorder longue vie, afin de continuer ses efforts sincères pour réaliser les aspirations du brave peuple palestinien frère au progrès et à la prospérité dans le cadre de la paix, de la liberté et de l'indépendance.

Lors d'une séance de la Chambre des représentants consacrée à l'approbation d'une proposition d'amendement de son règlement intérieur

El Hassan Lachguar : Le Groupe socialiste s'est engagé à élargir les fonctions de contrôle de la Chambre des représentants

La Chambre des représentants a adopté, mardi dernier à la majorité, lors d'une séance plénière, une proposition d'amendement de son règlement intérieur, tel qu'il a été approuvé par la commission compétente, après l'application de l'effet juridique à la lumière de la décision de la Cour constitutionnelle et l'adoption d'une nouvelle indexation de ce règlement.

Dans son intervention au nom du Groupe socialiste-Opposition itihadi, El Hassan Lachguar a salué l'approbation du règlement intérieur de la première Chambre du Parlement, lequel règlement « revêt une importance particulière, car il ne s'agit pas seulement d'un document qui organise et définit les règles de travail de la Chambre et encadre ses relations avec le reste des conseils et institutions constitutionnelles, mais qui permet aussi, après sa révision et son amélioration, de contribuer au développement de l'expérience parlementaire marocaine et de renforcer les fonctions d'évaluation, de contrôle et de législation de l'institution parlementaire, ainsi que son rôle dans la diplomatie parlementaire », a souligné le député itihadi.

Et de rappeler que le Groupe socialiste-Opposition itihadi a pris activement part à ce chantier important, car il est conscient de la nécessité de revaloriser le travail parlementaire des élus de la Nation, d'une part, et de renforcer la position de l'opposition parlementaire dans l'architecture politique et institutionnelle, et de la doter de tous les mécanismes nécessaires pour qu'elle exerce pleinement ses fonctions représentative, législative et de contrôle, d'autre part.

El Hassan Lachguar a également affirmé que le Groupe socialiste a présenté de nombreuses pro-

positions et amendements pour élargir les fonctions de contrôle de la Chambre des représentants lors de la révision du règlement intérieur, tout en saluant la dernière décision de la Cour constitutionnelle qui « ouvre des horizons prometteurs pour développer le règlement intérieur de la Chambre des représentants et réécrire les règles parlementaires relatives aux droits de l'opposition, en garantissant la mise en œuvre du principe selon lequel « le pourcentage accordé à l'opposition ne doit pas être inférieur à sa représentativité dans la Chambre », a précisé le député usfpéiste.

Il a indiqué que la Cour constitutionnelle a donné « une nouvelle interprétation de la proportionnalité, car elle ne la considère plus comme une règle rigide qui doit être appliquée à la lettre, mais plutôt comme un minimum de droits de l'opposition dans tous les domaines du travail parlementaire conformément à l'esprit de la Constitution de 2011 et à la mise en œuvre démocratique de celle-ci qui ne prévoit pas l'adoption de la règle de la représentation proportionnelle à l'occasion de l'élection du bureau de la Chambre des représentants et de la Chambre des conseillers en vertu des articles 62 et 63 de la Constitution ». La Cour constitutionnelle a garanti également qu'une interprétation rigide de la proportionnalité dans l'élection des structures de la Chambre ne soit pas étendue à la gestion du temps parlementaire et à la répartition du temps entre la majorité et l'opposition.

A rappeler que les amendements adoptés, tels qu'approuvés par la commission du règlement intérieur, concernent 27 articles, dont sept relatifs à l'application de l'effet juridique à la lumière de la



décision de la Cour constitutionnelle n°23/2019, sept articles amendés portant sur divers sujets et 13 relatifs au Code d'éthique parlementaire.

Ces textes ont été amendés en prenant en considération le contenu du Message Royal adressé le 17 janvier 2024 au Parlement, à l'occasion de la célébration de son 60ème anniversaire.

La majorité des amendements relatifs à l'application de l'effet juridique à la lumière de la décision de la Cour constitutionnelle visent à garantir la représentation de l'opposition parlementaire aux postes de comptable et de secrétaire du bureau de la Chambre.

L'amendement introduit à l'article 54 stipule ainsi que les groupes de l'opposition présentent les noms de leurs candidats pour un poste de comptable et/ou de secrétaire, et que seul un(e) député(e) de l'opposition est éligible pour l'un ou l'autre ou pour les deux.

S'agissant de la représentation proportionnelle dans la désignation des membres des commissions d'enquête, la formule de l'article 5 de la loi organique relative aux modalités de fonctionnement des commissions d'enquête parlementaires a été adoptée textuellement. L'amendement prévoit ainsi que les membres des commissions d'enquête soient nommés par le Bureau de la Chambre en tenant compte du principe de la représentation proportionnelle des groupes et des groupements parlementaires, sur proposition de ces derniers.

En ce qui concerne la nature des rapports entre les commissions permanentes et un certain nombre d'organes et d'institutions constitutionnelles, les amendements prévoient que les prérogatives de ces commissions se limitent à l'étude des rapports et des avis qu'elles émettent et des budgets annexes présentés par le gouvernement.

Mourad Tabet

Villes sans bidonvilles

Ce rêve que l'on n'a de cesse de caresser

Tant que les vrais problèmes seraient ignorés, l'objectif ne pourrait être atteint



Qu'en est-il du programme « Villes sans bidonvilles » (VSB) censé prendre fin en 2010 ? Selon les experts, « il ne cesse de chanceler ». En effet, plusieurs dates ont été avancées, mais aucune d'entre elles n'a été respectée. Pour le gouvernement Akhannouch, l'année 2028 sera le nouvel horizon pour éradiquer complètement les bidonvilles dans le pays.

Ambition

Intervenant lundi, à la Chambre des représentants, le chef du gouvernement a indiqué que « l'Exécutif prévoit de mettre en œuvre un programme quinquennal pour la période 2024-2028 afin d'accélérer la lutte contre le mal-logement et résorber les bidonvilles pour 120.000 familles ciblées ». Ce programme repose, selon lui, sur « des subventions directes comme mécanisme d'incitation financière à la résorption des bidonvilles, et la poursuite de l'approche de relogement et de mobilisation des unités immobilières dans le cadre d'un partenariat public-privé ». Il a ajouté que « le rythme annuel de réalisation est passé de 6.200 ménages ciblés sur la période 2018-2021 à plus de 18.000 ménages par an au cours des deux dernières années, soit près de trois fois plus, avec un doublement du rythme de réalisation, notamment dans les grandes zones urbaines et les grands ensembles tels que Casablanca, Marrakech, Témara, Skhirat et Salé ». Et de conclure que « le programme "Villes sans bidonvilles", qui a coûté au Trésor public un budget total d'environ 45,7 milliards de dirhams, a permis d'améliorer les conditions de vie de plus de 347.000 familles depuis son lancement et de se débarrasser des bidonvilles dans 61 villes ».

Doutes

Toutefois, nombreux sont les observateurs qui estiment que l'année 2028 ne sera pas la

date de l'achèvement du programme VSB. D'après eux, ledit programme traîne depuis des années un grand nombre de contraintes, défis et difficultés que les politiques publiques ne semblent pas prendre au sérieux. En effet, depuis des années, les alertes des experts, élus, acteurs de la société civile n'ont cessé de souligner les problèmes liés au ciblage, à la gouvernance, au financement, etc. La Cour des comptes, dans son évaluation du bilan de l'intervention de l'Etat en matière d'éradication des bidonvilles, a dévoilé que les réalisations étaient mitigées. En effet, depuis le lancement du programme VSB en 2004, il a été constaté que le nombre de ménages concernés n'a cessé d'augmenter. Parti d'un objectif de 270.000 ménages, ce nombre a atteint 472.723 en 2018, soit une augmentation de 75 %, avec un ajout annuel moyen de plus de 10.669 ménages. « Ainsi, malgré l'importance des efforts déployés par l'Etat, ayant permis le traitement de la situation de quelque 280.000 ménages entre 2004 et 2018, le programme VSB éprouve encore des difficultés à avancer avec la célérité requise en vue de réaliser ses différents objectifs et d'aboutir à l'éradication des bidonvilles », explique la Cour. Et de préciser : « Cette situation est due à des dysfonctionnements dans le processus d'exécution du programme : anomalies dans l'élaboration des contrats, lacunes dans la gestion et le suivi, défaillances dans la maîtrise des subventions du FSHIU et changements récurrents des objectifs assignés au programme ».

Inefficacité

Un autre rapport de la même institution témoigne que ledit programme n'a atteint que 60 % de son objectif, sachant qu'il prévoyait d'éliminer les bidonvilles en 2010, dans toutes les villes du Royaume ou du moins rendre ce « phénomène marginal ». De 2004 à 2018, la programmation du plan a connu quelques lacunes, a indiqué la Cour dans son rapport,

soulignant que les mesures et procédures qui ont été adoptées restent insuffisantes pour lutter contre le phénomène des bidonvilles, surtout en l'absence d'un cadre juridique favorable.

La Cour a également relevé que les dispositifs de prévention mis en place pour éradiquer ce type de logement sont inefficaces, ajoutant qu'il y a une faible harmonie entre la gestion urbaine et la politique du logement, sans oublier que les aides financières publiques sont inadéquates par rapport aux objectifs.

Le rapport explique que parmi les raisons de l'échec de ce programme figure l'absence d'une définition unifiée du terme bidonville, avec une certaine ambiguïté concernant les critères d'éligibilité pour bénéficier du programme, rappelant également qu'il y a une grande différence entre les régions au niveau des critères d'éligibilité. Selon la même source, le programme aurait coûté plus de 30 milliards de dirhams sur plus de 15 ans. Néanmoins, cette somme n'a pas été répartie convenablement entre les régions.

La Cour a également noté que les méthodes traditionnelles entreprises dans le cadre de ce projet manquent d'innovation, affirmant qu'elles sont dominées par le principe du « relogement », c'est-à-dire l'attribution des terrains. En outre, elle précise que les programmes locaux ne répondent pas aux besoins de la population, laquelle souffre du manque de services sociaux de base. La Cour a aussi relevé que les mécanismes de programmation sont inexacts, soulignant qu'il a été précisé, dans le plan initial du gouvernement, que le programme devait prendre en charge la totalité des 217.000 familles éparses dans 70 villes, or en 2018, ce chiffre avait atteint 472.700 dans 85 villes.

Dans le même sens, la Cour a pointé du doigt les lacunes des mécanismes de gouvernance et l'absence d'une responsabilité conjointe des différents acteurs concernés par

le programme, tout en assurant que le ministère de tutelle ne dispose pas d'une base de données des bénéficiaires.

Vœu pieux

Le gouvernement, par l'intermédiaire de Fatima Ezzahra El Mansouri, ministre de l'Aménagement du territoire national, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la ville, a déjà reconnu ces problèmes. Lors d'une intervention devant l'une des commissions du Parlement, la ministre a reconnu qu'il y a une hausse continue du nombre des familles concernées par le programme ; un manque d'attractivité des centres d'accueil et une insuffisance des infrastructures mises en place ; un coût financier supplémentaire élevé relatif aux travaux d'aménagement extérieur exigeant la participation des autres partenaires ; une difficulté à mobiliser le foncier et à ouvrir des zones d'aménagement dans le foncier public mobilisé dans le cadre de ce programme.

Elle a également évoqué la problématique de fixation du nombre des bénéficiaires ; l'absence de critères d'éligibilité unifiés ; la problématique de liquidation de l'assiette foncière et la rationalisation de son exploitation ; l'absence d'approches intégrales qui englobent, au-delà de la question de l'habitat, celle des services publics (éducation, santé, transport, sécurité et activités génératrices de revenus) ainsi que la faiblesse de coordination du VSB dans sa globalité et la non-fixation des responsabilités des divers intervenants.

Un aveu qui a l'air d'une preuve d'indigence plutôt que d'une prise de conscience face à un problème qui dure depuis plusieurs années. En effet, ni les annonces du chef du gouvernement ni celles de son ministre de l'Habitat ne proposent de nouvelles manières de faire ou de solutions innovantes. Ce qui en dit long sur l'éventualité d'un parachèvement du VSB en 2028.

Hassan Bentaleb

Le Malawi salue l'Initiative Atlantique de SM le Roi pour le Sahel et réaffirme son soutien à l'intégrité territoriale du Maroc

La ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de la République du Malawi, Nancy Tembo, a salué, mardi à Laâyoune, l'Initiative de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, visant à favoriser l'accès des Etats du Sahel à l'Océan Atlantique.

S'exprimant lors d'un point de presse à l'issue de la réunion ministérielle de la commission mixte de coopération entre les deux pays, co-présidée avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, Mme Tembo a qualifié cette Initiative d'éclairée et d'opportunité en faveur du renforcement de la coopération intra-africaine.

A cette occasion, la cheffe de la diplomatie malawienne a souligné que cette Initiative contribuera au développement socio-économique de la région et assurera la stabilité et la prospérité en Afrique.

Par ailleurs, Nancy Tembo a réaffirmé le soutien de son pays à l'intégrité ter-

ritoriale du Maroc et à la souveraineté du Royaume sur tout son territoire, y compris la région du Sahara.

Mme Tembo a indiqué que Lilongwe réitère son plein soutien à l'Initiative du plan marocain d'autonomie présentée par le Royaume du Maroc, comme la seule solution crédible, sérieuse et réaliste, et salue les efforts des Nations unies comme cadre exclusif pour parvenir à une solution réaliste, pratique et durable au différend sur le Sahara.

Pour sa part, M. Bourita s'est félicité de la sagesse de la diplomatie malawienne, remerciant Lilongwe pour son soutien constant et ferme à l'intégrité territoriale du Maroc, comme en témoignent l'ouverture d'un consulat général du Malawi à Laâyoune en juillet 2021, et sa participation, en janvier 2021, à la conférence ministérielle d'appui à l'Initiative d'autonomie sous la souveraineté du Maroc, à l'invitation du Royaume et des Etats-Unis d'Amérique.



Pour protéger les femmes de la violence

Un groupe de travail parlementaire appelle à la création de centres d'autonomisation économique



Le groupe de travail thématique, chargé d'évaluer les conditions et modalités d'application de la loi n° 103.13 relative à la lutte contre la violence à l'égard des femmes, a appelé à la création de centres d'autonomisation économique pour les femmes en tant que mesure préventive pour les protéger contre toute forme de violence ou d'exploitation.

Les recommandations du rapport du groupe, qui a été discuté mardi lors de la séance

annuelle consacrée à l'évaluation des politiques publiques à la Chambre des représentants, incluent des mesures de protection pour les enfants, particulièrement en cas de violence conjugale ou familiale, l'engagement, pour le mari, de verser une pension alimentaire durant la période d'expulsion ainsi que la protection des droits des enfants des femmes victimes de viol.

Le rapport insiste sur l'impératif d'instituer des mécanismes et des garanties pour empêcher

le contact entre l'agresseur et la victime, tels que les bracelets électroniques et les dispositifs de surveillance domiciliaire.

Le rôle crucial de la police judiciaire a été mis en avant pour prouver les crimes de violence contre les femmes, notamment par la réalisation de recherches, de déplacements et d'inspections, ainsi que pour garantir le droit au double recours (recours en injonction et recours civil) et considérer le témoignage de la victime comme une preuve dans les deux cas.

En ce qui concerne la prise en charge des femmes victimes de violence, le groupe de travail a plaidé pour le renforcement du personnel chargé de l'application de la loi au niveau de la police judiciaire et des tribunaux, y compris le personnel d'assistance sociale, et pour l'amélioration de l'accès aux services pour les femmes victimes de violence dans les zones rurales.

Les recommandations soulignent également l'importance d'augmenter le budget du ministère chargé des femmes de manière à faciliter la mise en œuvre des différents mécanismes et procédures liés à la lutte contre la violence à l'égard des femmes, ainsi que l'allocation de fonds par les départements impliqués dans l'application de la loi pour mettre en œuvre les procédures qui relèvent de leur compétence.

Le groupe de travail a également appelé à augmenter les allocations financières pour les soins, l'hébergement et l'accueil et à en faire une priorité pour les départements concernés, à fournir des financements suffisants à la Commission nationale pour la prise en charge des

femmes victimes de violence et aux commissions régionales et locales, à augmenter les ressources humaines travaillant dans ce domaine et à valoriser le rôle des travailleurs sociaux dans le processus de lutte contre ce phénomène.

Pour assurer la durabilité de la loi, le groupe de travail thématique préconise la formation d'un comité spécial chargé de surveiller la mise en œuvre des recommandations et la création d'une plateforme participative dotée d'indicateurs efficaces pour suivre et évaluer les résultats obtenus. Il appelle également à intensifier les efforts médiatiques pour sensibiliser l'opinion publique à la lutte contre les stéréotypes de genre.

Réagissant au rapport, la ministre de la Solidarité, de l'Insertion sociale et de la Famille, Aawatif Hayar, a salué les recommandations du groupe de travail et l'implication de l'institution législative dans les efforts nationaux visant à mettre fin à la violence contre les femmes.

La ministre a exprimé la volonté de son département de capitaliser sur les conclusions du rapport pour amender la loi 103.13, soulignant que le Maroc est l'un des premiers pays arabes à établir un cadre juridique en la matière. Mme Hayar a appelé, à cet égard, à une action conjointe entre toutes les parties prenantes pour exploiter pleinement les possibilités offertes par la loi, et à faire de la lutte contre les violences faites aux femmes une priorité stratégique dans les politiques publiques et la législation, tout en renforçant l'action gouvernementale par des programmes multidimensionnels de prévention et de protection.

Province de Béni Mellal

Deux morts et 51 blessés suite au renversement d'un autocar

Deux personnes ont trouvé la mort et 51 autres ont été blessées, dont 15 grièvement, dans un accident de la route survenu mardi, suite au renversement d'un autocar de transport des voyageurs dans la province de Béni Mellal, apprend-on auprès des autorités locales.

L'accident est survenu lorsque l'autocar, qui transportait 52 personnes, est entré en collision avec un véhicule léger, à 10 km du centre de Oulad Yaich, selon la même source.

Aussitôt alertés, les autorités locales et les services de la Gendarmerie Royale et de la Protection civile se sont rendus sur les lieux

afin de prendre les mesures nécessaires, indique la même source, précisant que les blessés ont été évacués vers l'hôpital régional de Béni Mellal et l'hôpital local de Kasbat Tadla pour recevoir les soins nécessaires.

Une enquête judiciaire a été ouverte par les services de la Gendarmerie Royale sous la supervision du Parquet compétent pour élucider les circonstances de cet accident, ajoute-t-on.

Par ailleurs, seize personnes ont trouvé la mort et 2.638 ont été blessées, dont 106 grièvement, dans 1.919 accidents de la circulation survenus en périmètre urbain durant la se-

maine du 08 au 14 juillet, a indiqué la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN).

Ces accidents sont principalement dus à l'inadvertance des conducteurs, au non-respect de la priorité, à l'excès de vitesse, au non-respect de la distance de sécurité, à l'inadvertance des piétons, au défaut de maîtrise des véhicules, au changement de direction non-autorisé, au changement de direction sans usage de signal, au non-respect du stop, à la circulation dans le sens interdit, à la circulation sur la voie gauche, au dépassement défectueux, au non-respect du feu rouge et à la conduite en état d'ébriété, a pré-

cisé la DGSN.

Concernant le contrôle et la répression des infractions en matière de circulation, les services de sûreté ont établi 46.572 contraventions et dressé 7.546 procès-verbaux soumis au parquet, alors que 39.026 amendes transactionnelles ont été acquittées, a ajouté la même source.

Les sommes perçues au titre de ces contraventions ont atteint 8.450.275 dirhams, a souligné la DGSN, faisant état de la mise en fourrière municipale de 4.706 véhicules, du retrait de 7.546 documents et de l'immobilisation de 257 véhicules.

Myriam Jebbor: *L'écriture offre de la légèreté lorsque l'existence est douloureuse et de la profondeur quand tout paraît futile et superficiel*

Le privilège de l'écrivain est de nous entraîner là où il veut et où nous ne serions pas allés sans lui. Et comme le lecteur disposant d'outils de recherche, il va d'aventure en aventure pour pouvoir solliciter les plis et replis du texte afin d'en dégager un sens et en déguster sa part du plaisir qu'il lui offre.

Nos écrivains sont là pour nous ouvrir, nous lecteurs, quelques pistes de lecture et même des outils, un avant-goût de ces jouissances amenant la satisfaction, voire la satiété, étant leurs complices.

Libé : Quel a été votre premier texte, nouvelle ou roman, que vous avez publié, que vous avez soumis au lecteur ?

Myriam Jebbor : J'ai commencé à écrire dès mon plus jeune âge. J'inventais des personnages et je vivais à travers eux. À 14 ans, j'ai participé à un concours d'écriture organisé par le Lycée Descartes. J'ai eu le premier prix et mon texte a été lu devant les élèves et leurs parents, devant les enseignants aussi. Il a ensuite été publié dans un recueil avec les autres textes retenus. J'avais pour la première fois ouvert la porte de mon jardin secret. Je me souviens d'une appréhension, vite balayée par le bonheur d'avoir été comprise, écoutée. Je me souviens également que cela a été, pour l'adolescente discrète et timide que j'étais alors, un vrai encouragement à poursuivre dans cette voie.

Quels sont alors les auteurs ayant influencé votre manière de regarder les faits, et de les écrire ?

Je me souviens des livres de Sagan, « Un certain sourire » et « Bonjour tristesse » qui ont accompagné mon adolescence, que j'ai d'ailleurs relus dernièrement avec beaucoup d'émotion. Lorsque j'ai commencé à écrire, à l'âge de douze ans, j'aimais tout autant l'univers torturé et sombre de Jean-Paul Sartre dans « La Nausée » ou « Le Mur » que la poésie et la justesse du mot de Stephan Zweig dont je devorais les nouvelles. J'écoutais en boucle les chansons de Michel Sardou et avais une tendresse particulière pour Francis Cabrel. Ces artistes, aux univers très différents, m'ont fait voyager à travers leurs textes et ont été de véritables sources d'inspiration.

Pour écrire, faudrait-il se faire imposer un cérémonial quelconque, se soumettre à ses contraintes ? En est-il de même pour tous vos romans ?

Avant, j'étais capable d'écrire dans n'importe quel endroit. Je parvenais sans aucune difficulté à faire abstraction des bruits et des personnes qui m'entouraient. J'ai toujours réussi à écrire, aussi bien sur la banquette arrière de la voiture de mes pa-

rents lorsque j'étais enfant, que, par la suite, dans une salle d'attente, à une terrasse de café ou entre deux rendez-vous. Je pense que le métier de journaliste nous oblige à écrire sous contraintes, et de ce point de vue, j'ai beaucoup appris. Je réalise cependant que j'ai changé. Depuis quelques années, j'écris essentiellement après m'être retirée dans mon bureau. J'ai mis en place, sans en avoir conscience, certains rituels : il me faut du calme, du chocolat, une tasse de thé. Cela peut paraître curieux, mais j'ai remarqué aussi que j'écrivais plus facilement lorsque mon chien était près de moi, dans la même pièce. J'écoute des morceaux de piano, je trouve cela apaisant et inspirant.

« Écrire, c'est le double plaisir de raconter et de se raconter une histoire, et c'est aussi le plaisir d'écrire, qui est inexplicable », dit Françoise Sagan dans un entretien accordé au Magazine littéraire en juin 1969

J'aurais tellement aimé partager l'avis de Françoise Sagan, mais, hélas écrire ne rime pas toujours avec plaisir pour moi. J'ai connu des périodes de creux, de vide, de doute. C'est très compliqué de traverser le désert de la page blanche ! Quand je n'écris pas, je me réfugie dans la lecture, ce qui, en définitive, revient au même : évoluer dans un monde parallèle à la réalité. La lecture me plonge dans le plaisir du mot et me nourrit à nouveau d'une énergie positive. Je retrouve alors le bonheur d'écrire.

Pour Proust, la vie écrite est plus intense que la vie vécue. Qu'en pensez-vous ?

La vie nous met parfois face à des épreuves qu'il est plus simple de traverser, il me semble, quand on n'est pas seul. Et l'écriture est la meilleure des compagnes puisqu'elle offre de la légèreté lorsque l'existence est douloureuse et de la profondeur quand tout paraît futile et superficiel. La vie que l'on invente devient un refuge, un abri. On peut entrevoir des issues plus heureuses, des atmosphères plus douces que celles qui s'offrent à nous. On peut s'autoriser à y plonger la tête la première, à y croire. J'aime penser que cette part de rêve nous revient et nous appartient. Ma vie est



plus douce grâce à l'écriture. Celle-ci console, guérit, panse les douleurs et nous entraîne sur des chemins de traverse qui sont de merveilleux voyages !

Le critique et écrivain Milan Kundera dit que le roman est le lieu de l'ambiguïté, le lieu où les choses ne sont jamais tranchées de manière définitive, le lieu de l'absence de la morale manichéenne. Est-ce que cela pourrait s'appliquer à vos romans ?

Le roman est le lieu de tous les possibles. Je m'en rends compte lorsque je décide de changer le caractère de mon personnage, son espace de vie, son destin, ou encore le fil de sa vie. L'écriture est une matière vivante, une argile mille fois remodelée ; et lorsqu'enfin le roman est là, achevé, lorsque le point final est posé, il ne nous appartient plus. Il appartient à ceux qui le feuilleteront distraitement avant de le reposer, ou à l'inverse le dévorront

jusqu'à la dernière page. Aux hommes et aux femmes à qui il racontera une histoire à chaque fois différente parce que selon leur vécu personnel, elle ne résonnera pas de la même façon. Sans compter que nous sommes tous en perpétuel changement, en constant devenir. Un livre que nous lisons à vingt ans résonne-t-il pareillement lorsque nous en avons quarante ? Nous touche-t-il de la même manière qu'il touche un ami, un voisin ? Non, et pourtant, ce sont les mêmes mots que nous parcourons, la même histoire qui est racontée. Mais un roman a ceci de fascinant qu'il interpelle en chacun de nous ce qui fait notre singularité. En ceci, il est le lieu de l'ambiguïté, le lieu où les choses ne sont jamais tranchées, le lieu de l'absence manichéenne. Il représente notre humanité.

**Propos recueillis
Par Abdelkrim Mouhoub**

Biographie

Née en 1978. Myriam Jebbor a fait sa scolarité à la mission française de Rabat. Adolescente, elle a rejoint l'association des écrivains du Maroc, consacrant ses samedis après-midi à des ateliers de lecture et d'écriture organisés par des auteurs plus âgés qu'elle l'ayant prise sous leur aile.

Par la suite, sa nouvelle *La femme, la fillette, la poupée* a remporté le Prix Grand Atlas (organisé par l'ambassade de France au Maroc) qui lui a été remis à l'ambassade de France par Jean-Marie Gustave Le Clézio.

Son premier roman, *Dans le cœur des hommes*, a été publié aux Editions Traces du Présent en 2000. Il a été présenté aux Salons du livre de Paris et de Montpellier.

Après ses études, elle a fait ses premiers pas en 2003 dans la presse féminine francophone. Elle a pu s'adonner à l'écriture à travers des articles, des reportages et des interviews en tant que journaliste à « Femmes du Maroc ».

« Femmes du Maroc » était un magazine glamour, mais aussi engagé et militant pour les droits des femmes. Ayant depuis son adolescence une conscience aiguë de tout ce qui restait à accomplir au sein de la société quant à la question féminine, elle s'est engagée corps et âme dans ce combat.

En 2008, elle a été nommée rédactrice en chef puis directrice de publication du magazine. En parallèle à ses activités à « Femmes du Maroc », elle a publié deux romans : *Il était là* et *Des histoires de grands*.

En 2011, Myriam Jebbor était membre du jury du Prix Grand Atlas. En 2015, elle est partie à Paris pour trois années. Sa nouvelle *Le parfum d'Emilie*, qu'elle a soumise au concours « Plumes de Neuilly » a été publiée dans un recueil de nouvelles à Neuilly-sur-Seine.

Elle a été bénévole durant deux années au sein de l'association « Les blouses roses », œuvrant dans les hôpitaux de Paris.

L'écrivaine a également animé des ateliers de lecture et d'écriture auprès de jeunes enfants dans une école primaire et enseigné l'écriture créative auprès d'étudiants à l'Université Mohammed VI de Rabat et de Benguérir.



Israël intensifie ses frappes à Gaza



Israël a intensifié ses frappes meurtrières mercredi sur la bande de Gaza après que le Premier ministre Benjamin Netanyahu a annoncé son intention "d'augmenter la pression" militaire sur le Hamas, au dixième mois d'une guerre qui a provoqué un désastre humanitaire dans le territoire palestinien.

Les négociations indirectes en vue d'un cessez-le-feu restent, elles, bloquées. Dimanche, un dirigeant du Hamas a dit que le mouvement islamiste suspendait sa participation aux pourparlers après les "massacres de l'ennemi", mais souligné être "prêt" à y revenir si Israël montrait une "volonté sérieuse" d'aboutir.

Malgré le lourd bilan humain et l'aggravation de la catastrophe humanitaire dans la bande de Gaza où quelque 2,4 millions d'habitants sont assiégés par Israël depuis plus de neuf mois, la guerre déclenchée par une attaque sans précédent du Hamas sur le sol israélien le 7 octobre ne connaît pas de répit.

Mercredi, deux Palestiniens ont été tués dans des bombardements israéliens à Rafah (sud), a indiqué une source médicale au lendemain de la mort de 57 personnes dans cinq frappes qui ont notamment ciblé une école administrée par l'ONU et abritant des déplacés ainsi qu'un camp à Nousseirat (centre), selon la

Défense civile dépendant du Hamas.

L'armée a dit avoir visé des combattants se servant d'une école à Nousseirat.

Devant l'hôpital des martyrs d'al-Aqsa de Deir el-Balah (centre), Meqdad, un déplacé, pleure la mort de son fils de 18 mois dans une frappe sur Nousseirat.

"Je lui ai donné à manger et dès qu'il s'est endormi j'ai fermé la porte de la chambre. Et il y a eu la frappe. Nous ne sommes que des déplacés, nous n'avons rien à voir avec quoi que ce soit", lance-t-il le corps de son fils dans ses bras.

Plusieurs enfants blessés dans une autre frappe à Nousseirat ont été transportés dans cet

hôpital, selon des images de l'AFP. Devant l'établissement, des corps gisent au sol enveloppés dans des couvertures. Des proches pleurent ou récitent la prière des morts.

Alors que l'ONU affirme qu'aucun lieu n'est sûr à Gaza, des centaines de milliers de Palestiniens ont été déplacés plusieurs fois depuis le début de la guerre. Beaucoup s'abritent dans des écoles, dans des cours de dispensaires ou d'hôpitaux.

L'armée a affirmé avoir mené 25 frappes ces dernières 24 heures à Gaza. Elle a fait état de trois roquettes tirées du nord de Gaza vers Sderot dans le sud d'Israël et de bombardements de représailles sur l'origine des tirs.

Elle a ajouté avoir éliminé des cellules de combattants et ciblé des "structures militaires" dans le territoire palestinien, dont Rafah.

Le 7 octobre, des commandos du Hamas infiltrés depuis Gaza dans le sud d'Israël ont lancé une attaque qui a entraîné la mort de 1.195 personnes, en majorité des civils, selon un décompte de l'AFP établi à partir de données officielles israéliennes. Sur 251 personnes alors enlevées, 116 sont toujours retenues à Gaza, dont 42 sont mortes, selon l'armée.

En riposte, Israël a lancé une offensive aérienne puis terrestre dans la bande de Gaza dévastée et menacée de famine, qui a fait jusqu'à présent 38.713 morts, en majorité des civils, d'après des données du ministère de la Santé du gouvernement de Gaza, dirigé par le Hamas.

Avant d'assiéger totalement la bande de Gaza après les attaques du 7 octobre, Israël imposait depuis 2007 un blocus terrestre et aérien aux habitants de ce petit territoire pauvre et surpeuplé.

Alertant quasi quotidiennement sur la catastrophe humanitaire à Gaza, plusieurs ONG imputent l'arrêt de l'entrée de l'aide à l'insécurité due à la guerre. D'après elles, 50% des foyers sont classés en situation "urgente" pour risque de famine dans le nord du territoire.

Battir, site palestinien classé à l'Unesco, menacé par la colonisation israélienne

Du haut de sa colline, Ghassan Olayan voit très bien les "ennuis" arriver: Israël vient de donner son feu vert à l'implantation d'une colonie sur les terres avoisinant son village palestinien de Battir, connu pour ses terrasses agricoles classées au patrimoine de l'Unesco.

Le natif du village, promoteur intarissable de ce site antique au sud de Jérusalem, a vu dès décembre des colons israéliens monter un avant-poste sur la colline qui fait face au village, elle aussi comprise dans ce site classé de Cisjordanie occupée.

"Ils veulent couper Battir de Bethléem", seulement cinq kilomètres plus à l'est, se désole M. Olayan, 61 ans, tout en montrant les terrasses soutenues par des murs de pierre sèche qui échelonnent des collines en escalier verdoyantes, ayant offert à la vallée agricole d'être classée au patrimoine mondial de l'humanité en 2014.

En cet après-midi de juillet, quelques jours après la légalisation de cinq avant-postes de colonies annoncée le 28 juin par le ministre des Finances israélien Bezalel Smotrich (colon d'extrême droite partisan de l'annexion de la Cisjordanie occupée), des enfants jouent dans une fontaine antique qui régule l'irrigation vers les parcelles de to-

mates, d'aubergines ou encore d'oliviers.

Sur une colline toute proche, des colons, marteaux et perceuses en main, ont déjà construit des habitations en préfabriqué et une bergerie.

Si toutes les colonies israéliennes en Cisjordanie sont jugées illégales au regard du droit international par l'ONU, les avant-postes sont aussi installés en violation de la loi israélienne car établis sans autorisation des autorités.

Israël occupe la Cisjordanie depuis 1967. Environ 490.000 Israéliens y vivent dans ces colonies, au milieu de trois millions de Palestiniens.

Ce n'est pas la première fois que M. Olayan voit des colons tenter de s'implanter sur les terres du village. Jusqu'ici, Battir a toujours pu s'en remettre à la justice israélienne.

Mais cette fois, craint-il, la colonie de Heletz, fraîchement avalisée par Israël, représente une menace sérieuse, au moment où la colonisation s'accélère à bas bruit pendant que les regards sont tournés vers Gaza.

"Une procédure judiciaire est en cours", pour mettre un terme à l'avant-poste déjà présent, explique M. Olayan. "Mais ils disent qu'il y a des dossiers plus urgents avec la guerre. Sauf qu'après l'urgence, on aura aussi à se battre contre les (futurs) colons ici. Battir est un village paisible, la co-

lonie ne fera qu'apporter des ennuis", s'inquiète-t-il.

Son cousin Olayan Olayan, né en 1941, soit sept ans avant la création de l'Etat d'Israël, se souvient encore de la première tentative de coloniser Battir.

"J'ai labouré la terre et l'ai plantée, jusqu'à ce que les arbres donnent des fruits", raconte le Palestinien de 84 ans, keffich autour de la tête. De sa canne, il pointe les collines alentours. "Et soudain, les colons sont arrivés et ont voulu s'approprier la terre."

Si une colonie venait à s'installer sur ce site, cela "isolera Battir et à bien des égards créerait de la tension entre les voisins", juge Yonatan Mizrahi, de l'ONG israélienne anti-colonisation Peace Now.

La légalisation de cinq colonies "montre que le plan (du gouvernement israélien) est d'empêcher un Etat palestinien" de coexister avec Israël et de compromettre la solution à deux Etats prônée par l'essentiel de la communauté internationale, estime-t-il.

Une partie du gouvernement de Benjamin Netanyahu ne s'en cache pas, d'ailleurs.

"Nous continuerons à développer les colonies pour assurer la sécurité d'Israël et empêcher

la création d'un Etat palestinien", a par exemple écrit sur X (ex-Twitter) après l'annonce du 27 juin le ministre de la Sécurité nationale Itamar Ben Gvir, par ailleurs colon et chef du parti d'extrême droite Force juive.

Pour l'heure, l'Unesco confirme avoir des "signalements de constructions illégales" dans le périmètre du site classé qui ont été "portés à l'attention des Etats membres". Ces derniers "ont réitéré leur préoccupation à ce sujet", souligne l'agence onusienne, qui s'en était déjà alarmé en 2023.

Interrogée sur les mesures qu'elle pourrait prendre pour éviter une poussée de fièvre en cas d'installation d'une colonie, l'armée israélienne n'a pas répondu à l'AFP.

La famille Olayan, elle, craint que la situation ne se tende sérieusement, dans cette vallée et ce village à la tradition collective, à l'instar de son système d'irrigation alimenté par des sources souterraines et qui répartit l'eau équitablement entre chaque parcelle.

Quoi qu'il arrive, Olayan Olayan n'est pas prêt à quitter son village. "Ma terre, c'est mon sang, mon âme, tout", résume-t-il. "Je ne peux pas arrêter de me rendre sur ma terre, à moins qu'un colon ne me tue."

Sprint final pour la course au perchoir

Urgence à gauche pour Matignon

Après la démission du gouvernement, les regards se sont tournés mercredi vers le perchoir: les groupes politiques affinent leur stratégie pour obtenir la présidence de l'Assemblée nationale jeudi, un enjeu aussi pour la gauche qui tente de relancer d'urgence ses négociations pour Matignon.

La sortante Yaël Braun-Pivet, l'indépendant centriste Charles de Courson, Annie Genevard pour Les Républicains... Les candidats pour le perchoir ne sont pas encore légion, à un peu plus de 24 heures d'une élection incertaine prévue jeudi à partir de 15h00.

La tripartition de l'hémicycle entre Nouveau Front populaire, camp présidentiel et Rassemblement national, tous éloignés de la majorité absolue, brouille le paysage parlementaire et encourage à la constitution d'alliances.

Cela donnera aussi le ton sur les chances futures de dégager une majorité dans cette Assemblée, et donc sur celles de voir un gouvernement émerger.

Arrivé en tête des législatives anticipées, le Nouveau Front populaire s'est accordé sur le principe d'une candidature commune, mais il n'a pas encore arrêté son choix.

Cinq noms ont été mis sur la table mardi, ceux des quatre présidents de groupe Boris Vallaud (PS), Cyrielle Chatelain (Écologiste), André Chassaigne (PCF), et Mathilde Panot (LFI) ainsi que celui d'Eric Coquerel (LFI), ancien président de la commission des Finances.

Mais ces tractations à gauche se heurtent à l'échec des négociations sur le candidat commun au poste de Premier ministre. Depuis 10 jours, Insoumis et socialistes s'opposent de plus en plus frontalement, suscitant l'ire de leurs partenaires.

La patronne des écologistes Marine Tondelier s'est dite "en colère" et "écoeurée" par cette guerre de leadership. "Je suis fatiguée et je suis désolée du spectacle qu'on donne (...). Si certains n'ont pas envie (de gouverner), ils vont devoir l'assumer. Parce que si on n'y arrive pas, là, on en prend pour dix ans", a-t-elle regretté sur France 2, exhortant ses partenaires à se remettre à la table des négociations car "chaque heure compte".



Pour sortir de l'impasse, certains comme François Ruffin ou le groupe communiste aimeraient trancher la question par un vote des députés du NFP.

C'est presque l'heure de la dernière chance pour la gauche, qui craint de se faire doubler par le "bloc central" à l'Assemblée: de nombreux cadres macronistes lorgnent du côté de la droite pour construire une "coalition majoritaire" ou un "pacte législatif", une demande qui émane d'Emmanuel Macron.

Gabriel Attal, démissionnaire depuis mardi mais qui reste chargé des affaires courantes, a d'ailleurs promis de proposer prochainement "des rencontres" aux autres groupes politiques pour "avancer vers (un) pacte d'action" en vue de la formation d'un nouveau gouvernement.

La réélection possible de Yaël Braun-

Pivet au perchoir avec l'assentiment de la droite - des tractions ont lieu en ce sens -, pourrait ainsi prouver aux yeux des macronistes qu'une majorité alternative à la gauche est possible.

Laurent Wauquiez, le leader du nouveau groupe de La Droite républicaine, refuse néanmoins toujours catégoriquement l'idée d'une coalition avec la majorité sortante, préférant plancher sur un "pacte législatif" autour de plusieurs mesures phares de la droite.

Battu dans les urnes mais en nette progression avec 143 députés aux côtés de ses alliés, le Rassemblement national compte bien tirer profit de ce blocage institutionnel qui fait tache à neuf jours de l'ouverture des Jeux Olympiques.

"J'avais dit soit le Rassemblement national aura une majorité absolue, soit ce sera le borbier. C'est le borbier, tout cela était

prévisible", a lancé Marine Le Pen sur BFMTV/RMC. La triple candidate à la présidentielle s'indigne d'une "classe politique qui tourne sur elle-même" et promet elle aussi de désigner dans les prochaines heures un candidat RN pour le perchoir.

Les postes stratégiques de l'Assemblée, comme les questeurs et vice-présidents, seront désignés vendredi, avant des élections samedi pour la tête des commissions, en clôture d'une nouvelle semaine d'intenses tractations politiques.

"Je ne voudrais pas que succède au grand marchandage de la gauche le grand marchandage de l'Assemblée nationale", a prévenu le député du Lot Aurélien Pradié, ex-LR qui pourrait siéger chez les non-inscrits. "On a un pays à reconstruire et c'est plus important que la répartition des postes à l'Assemblée", a-t-il insisté sur franceinfo.

Covid : La justice de l'UE épingle un manque de transparence de la Commission sur les contrats de vaccins

La Commission européenne a eu tort de restreindre l'accès du public à certains détails et clauses des contrats d'achat de vaccins anti-Covid pendant la pandémie, a estimé mercredi le Tribunal de l'UE.

Parmi les "irrégularités" pointées, figure notamment le refus "partiel" de divulguer les déclarations d'absence de conflit d'intérêts des membres de l'exécutif européen chargés de négocier ces achats avec les laboratoires pharmaceutiques.

"La Commission n'a pas donné au public un accès suffisamment large aux contrats d'achat de vaccins contre la Covid-19", fait valoir dans un communiqué le tribunal établi à Luxembourg.

Cette juridiction avait été saisie par un

groupe d'eurodéputés et des particuliers.

Ceux-ci avaient d'abord réclamé à la Commission en 2021 de pouvoir accéder à tous les documents leur permettant de comprendre les termes et conditions des achats et de "s'assurer que l'intérêt public était protégé", rappelle le communiqué.

Ils s'appuyaient sur une réglementation européenne de 2001 relative à l'accès du public aux documents des trois grandes institutions de l'UE (Parlement, Conseil et Commission).

Les réticences de la Commission --qui n'avait accepté qu'"un accès partiel" aux documents, "mis en ligne dans des versions expurgées"-- avaient ensuite convaincu les requérants de saisir la justice.

Mercredi, dans deux arrêts, les juges eu-

ropéens ont donné partiellement raison aux plaignants, en annulant les décisions de la Commission "contenant des irrégularités".

Ces achats de vaccins anti-Covid remontent à 2020 et 2021. Il s'agissait d'achats groupés négociés par la Commission pour le compte des 27 États membres.

Le tribunal rappelle que rapidement après l'arrivée de la pandémie sur le sol européen au printemps 2020, "environ 2,7 milliards d'euros ont été débloqués afin de passer une commande ferme de plus d'un milliard de doses de vaccin".

Plus de la majorité des doses ont été achetées ou réservées au duo américano-allemand Pfizer/BioNTech, mais cinq autres fabricants ont vu leurs vaccins être homologués par le régulateur européen (Mo-

derna, AstraZeneca, Janssen, Novavax et Valneva).

Parallèlement à plusieurs recours devant la justice de l'UE pointant un manque de transparence, le parquet européen a de son côté ouvert une enquête en octobre 2022 sur ces achats controversés.

Un an plus tôt, une vive polémique avait éclaté après la révélation par le New York Times d'un échange de SMS entre la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen et le PDG de Pfizer Albert Bourla.

Et face au refus opposé par les services de la Commission à un journaliste qui demandait à connaître la teneur de ces textos, la médiatrice de l'UE avait critiqué à l'été 2022 l'attitude de l'exécutif européen.

Par Abou Salma
abousalma10@gmail.com

Mots flechés

JeuX & Loisirs

PROFUSION	LIVRÉE	SURPLUS	BOULOT	LE MEME	QUARTIER	BRUN	AVEUGLE
			RÂLEUR	CONSTA-TAI	DE CHIRAZ	ORANGE NEZ	
REBUT		UN MAL D'ENFANT EN BERNE			BIZARRE VILLE D'ALGERIE		
			PLACE PUBLIQUE	POSSESSIF QUARTIER DE PARME		CONSERVATEUR POINTE	
PARFUM SUBTIL							LUTTE JAPONAISE
ROI DE THÈBES		BRILLANTINE CASTRAT				EN TÊTE ATTRISTA	
				CORIACE	SOUTIEN ARGON		
IVRE			PÈRE TRUCIDER			EN EMAIL NEZ	OPPOSÉ À ZÉNITH
ALTÉRATION MARCHÉ	GRIGOU		LA FIN DU JOUR		FEMME AIMÉE	BERGE LETTRES D'APRIEN	ARTICLE INDÉFINI
				MISÉRABLE EN RADE			
SYMBOLE DE L'OR			ANKYLOSÉ			NICKEL	
TESSON			FINAL				

Solution mots flechés d'hier

TRAGÉDIE	C	ALÉ	LETTRE	EMBOÛTÉS	COIFFE	GRILLOT	CARDON	OR	BLISE	DELS
QUESTIONS	H	A	U	T	D	E	F	O	R	M
	B	A	V	A	R	D	R	E	B	E
EN VOUE	U	E	O	T	A	I	E	H		
A CIVERRE	S	N	E	M	S	U	A	A		
ABROUATION	S	U	P	P	R	E	S	S	I	O
FIN FINNIT	E	E	E	C	H	O	R	T		
LE	E	T	A	S	N	A	N	T	I	
LISE	R	A	S	R	A	N	G	E	L	
NEZ	P	A	S	G	R	A	A	L		
PROFUSION	P	E	L	E	R	T	I	U		
CHIMIE	E	X	T	R	A	V	E	R	T	I

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouilby
Mourad Tabet
Wafaa Mejdaoui
Mehdi Ouassat
Rachad Mettah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafr

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Myriem Rebane
Khadija Halafi
Mariama Farki
Elkandoussi Elmaridi

Révision
Abdelouamein Warrach

Secrétaire
Asemia Tabaa

Photographe
Ahmed Laarakki

Correspondants
Ahmedou El Katab (Lahyoune)
Abdelali Khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahroum
Khalil Benmoussa

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
Liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61 94 04

Fax de la rédaction:
0522 62 09 72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma
Youssef El Gabs

Mouna El Yousoufi
Loubra Baghdadli
Latifa Mouarib
Rkia Ait Dahman
Sihem Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31 00 62
0522 62 32 32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31 28 10

Imprimerie
Les Editions Maghébines

Distribution
SAPRESS
Dossier de presse
130/64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

2017
www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALLEMENT

- 1- Art de la sculpture
- 2- Tours
- 3- Choisira - Glaciation
- 4- Vendu - Agile
- 5- Prophète hébreu - Erbium
- 6- Défini - Américain - Suit le titre
- 7- Député - Patrie de Paris
- 8- Caché - Touchée - Non-recevoir
- 9- Terre en mer - Ville de Chaldée - Saison
- 10- Ils ont leur mur à Paris

VERTICALEMENT

- 1- Qui s'occupe de la seule théorie
- 2- Petit écran - Concurrent
- 3- Sec - Préposition retournée
- 4- Cagnotte
- 5- Union gelée - Renvoi - Cloison
- 6- Règle - Décodage
- 7- Foyer - Lopin
- 8- Diapré
- 9- Limités
- 10- Crochet - Forme d'être

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	P	L	U	R	I	V	O	Q	U	E
2	R	O	T	U	L	E		U	T	E
3	O	C		D	E	R	M	E		S
4	P	A	R	E		B	O	L	E	T
5	O	L	E		F	E	R		M	I
6	R		P	U	R		M	O	I	
7	T	E	R	R	I	T	O	I	R	E
8	I	C	I		S	E	N	S		M
9	O	U	S	T	E		S	I	T	E
10	N		E	I	R	E		F	U	T

Grilles de sudoku

Facile

			6	4				
	8	1		5		9		3
9					8	7		
	4	9		8				1
6	5	7		3		4	8	2
3				6		5	7	
		4	8					6
7	2		9		8	1		
				2	4			

Moyen

4		8	3		1	7		
	1	6	5					
9			7	6		1		
	9						2	
6			2		3			5
	4							8
		9		7	8			3
					6	9	1	
		4	9		2	8		7

Difficile

8			4					
4	5		8					
	1		9		6		8	
			4	7		9		1
	8						2	
1	4		6	8				
3	2		1			5		
				5		6	3	
			8					4

Expert

2				4				
1				6		4		
	8				7		6	
			1		2	9	5	
				3				
	1	8	7		5			
	7	9					2	
		3		5				8
			6					5

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

4	9	6	1	2	3	8	7	5
2	8	3	4	7	5	6	1	9
5	1	7	8	9	6	2	3	4
9	3	2	5	6	7	4	8	1
1	5	8	3	4	2	7	9	6
7	6	4	9	1	8	3	5	2
6	4	9	7	3	1	5	2	8
8	7	1	2	5	4	9	6	3
3	2	5	6	8	9	1	4	7

Moyen

4	7	9	5	1	8	6	3	2
1	8	2	9	6	3	5	4	7
5	3	6	7	2	4	9	1	8
8	9	1	4	7	5	2	6	3
6	5	7	8	3	2	4	9	1
2	4	3	6	9	1	8	7	5
3	2	4	1	5	6	7	8	9
7	1	8	2	4	9	3	5	6
9	6	5	3	8	7	1	2	4

Difficile

8	1	7	5	2	4	3	6	9
5	9	6	7	3	8	4	1	2
2	3	4	1	6	9	5	8	7
4	7	8	2	1	6	9	3	5
9	6	2	4	5	3	8	7	1
1	5	3	8	9	7	6	2	4
7	8	9	6	4	1	2	5	3
6	4	5	3	7	2	1	9	8
3	2	1	9	8	5	7	4	6

Expert

9	3	8	4	7	1	2	6	5
5	1	7	2	9	6	8	4	3
6	2	4	3	8	5	7	1	9
3	6	9	1	2	7	5	8	4
7	5	2	8	3	4	6	9	1
8	4	1	5	6	9	3	2	7
2	9	3	7	4	8	1	5	6
1	8	6	9	5	3	4	7	2
4	7	5	6	1	2	9	3	8

Economie

Ports situés sur la Méditerranée

Baisse de 20% des débarquements de pêche à fin juin dernier

Les débarquements de la pêche côtière et artisanale au niveau des ports situés sur la Méditerranée ont atteint 7.222 tonnes (T) au premier semestre 2024, en baisse de 20% par rapport à la même période de l'année précédente, selon l'Office national des pêches (ONP).

En valeur, ces débarquements ont stagné à 340,28 millions de dirhams (MDH) au cours des six premiers mois de 2024, par rapport à la même période une année auparavant (339,63 MDH), a précisé l'ONP dans son dernier rapport sur les statistiques de la pêche côtière et artisanale au Maroc.

Par espèce, les quantités de poissons pélagiques débarquées dans ces ports, situés sur la côte de Tanger à Saïdia, ont reculé de 39% à fin juin dernier à 2.757 T, pour une valeur estimée à environ 80,12 MDH (-23%), contre plus de 104,50 MDH/ 4.550 T à fin juin 2023, rapporte la MAP.

Les débarquements des poissons blancs ont, quant à eux, atteint 1.242 T à fin juin dernier, pour une valeur de plus de 50,31 MDH (-2%), contre plus de 51,50 MDH/ 1.432 tonnes en glissement annuel.

Concernant les débarquements des céphalopodes, ils ont enregistré une hausse de 15% à 2.595 T pour des recettes de plus de 170,70 MDH (+20%), tandis que pour les crustacés, les débarquements ont reculé de 14% à 570 T, générant des revenus de plus de 39,10 MDH (+2%).

Quant aux débarquements des coquillages, ils ont reculé de 100% à 0 tonne, contre plus de 2,36 MDH/ 95 T une année auparavant, tandis que pour les algues, les débarquements ont augmenté de 8691% à 59 tonnes, contre 1 tonne en glissement annuel.

Au niveau national, les débarquements des produits commercialisés de la pêche côtière et artisanale ont atteint 469.715 tonnes à fin juin 2024, en baisse de 10% par rapport à la même période une année auparavant. En valeur, ces débarquements ont reculé de 4% à plus de 4,80 milliards de dirhams.

Des perspectives de l'économie mondiale en dents de scie



La croissance mondiale devrait être conforme aux prévisions présentées dans l'édition d'avril 2024 des Perspectives de l'économie mondiale (PEM), à savoir 3,2% en 2024 et 3,3% en 2025, selon le Fonds monétaire international (FMI).

«Toutefois, le dynamisme variable de l'activité au début de l'année a quelque peu réduit les divergences de production entre les pays, sous l'effet d'une atténuation des facteurs cycliques et d'une meilleure adéquation de l'activité avec son potentiel», estime l'institution dans une nouvelle mise à jour des perspectives de l'économie mondiale -juillet 2024- anticipant une évolution en dents de scie.

Les projections des services du FMI reposent sur des révisions à la hausse des cours des produits de base, y compris une augmentation de 5% des prix des produits autres que les combustibles en 2024.

Les cours des produits énergétiques devraient baisser d'environ 4,6% en 2024, soit moins que prévu dans l'édition d'avril des PEM, en raison des cours élevés du pétrole résultant des fortes réductions de l'offre décidées par l'OPEP+ (Organisation des pays exportateurs de pétrole, ainsi que la Russie et d'autres pays exportateurs de pétrole non membres de l'OPEP) et de la diminution, quoique toujours présente, de la pression sur les prix due au conflit au Proche-Orient. Les taux directeurs des principales banques centrales devraient encore baisser au second semestre 2024, avec des divergences dans le rythme de nor-

malisation correspondant à des situations d'inflation variées.

La croissance devrait rester stable. Avec un taux de 3,2% en 2024 et de 3,3% en 2025, les prévisions de croissance de l'économie mondiale restent globalement inchangées par rapport à celles d'avril. Toutefois, un examen plus poussé révèle que des révisions qui s'annulent mutuellement en ont modifié la composition.

Dans les pays avancés, la croissance devrait converger au cours des prochains trimestres.

Aux États-Unis, les prévisions de croissance sont revues à la baisse à un taux de 2,6% en 2024 (0,1 point de pourcentage de moins par rapport aux prévisions d'avril), en raison d'un début d'année plus lent que prévu. La croissance devrait ralentir à 1,9% en 2025 à mesure que les tensions sur le marché du travail s'atténuent et que la consommation se modère, sur fond de politique budgétaire progressivement restrictive. À la fin de l'année 2025, la croissance devrait ralentir et se rapprocher de son potentiel, comblant ainsi l'écart de production positif.

Dans la zone euro, l'activité semble avoir atteint son niveau le plus bas. Conformément aux projections d'avril 2024, une modeste reprise de 0,9% est attendue pour 2024 (révision à la hausse de 0,1 point de pourcentage), grâce à une dynamique plus forte dans les services et des exportations nettes plus élevées que prévu au cours du premier semestre de l'année; la croissance devrait atteindre 1,5% en 2025. Celle-ci repose sur une consom-

mation plus forte au vu de l'augmentation des salaires réels, ainsi que sur des investissements plus élevés qui résultent de conditions de financement plus favorables sur fond d'assouplissement progressif des politiques monétaires cette année. Les faiblesses persistantes de l'industrie manufacturière laissent présager une reprise plus lente dans des pays comme l'Allemagne.

Au Japon, le solide accord salarial shunto devrait favoriser un redressement de la consommation privée à partir du second semestre. Les prévisions de croissance pour 2024 sont toutefois revues à la baisse de 0,2 point de pourcentage, principalement en raison de perturbations temporaires de l'offre et de la faiblesse de l'investissement privé au premier trimestre.

Les prévisions de croissance des pays émergents et des pays en développement sont révisées à la hausse; l'augmentation prévue est tirée par une activité plus forte en Asie, en particulier en Chine et en Inde.

En Chine, la prévision de croissance est révisée à la hausse, à un taux de 5% en 2024, principalement en raison d'un rebond de la consommation privée et de la vigueur des exportations au premier trimestre. En 2025, le PIB devrait ralentir à 4,5% et continuer de décélérer à moyen terme pour atteindre 3,3% en 2029, sous l'effet du vieillissement de la population et du ralentissement de la croissance de la productivité. Les prévisions de croissance pour l'Inde ont également été revues à la hausse, à 7%

cette année, du fait des effets différés d'une croissance plus forte que prévu en 2023 et de l'amélioration des perspectives de la consommation privée, en particulier dans les zones rurales.

En ce qui concerne l'Amérique latine et les Caraïbes, la croissance a été revue à la hausse en 2024 pour le Brésil, en raison des répercussions à court terme d'inondations, et au Mexique, à cause du ralentissement de la demande, mais a été revue à la hausse en 2025 pour le Brésil, compte tenu des activités de reconstruction consécutives aux inondations et de facteurs structurels favorables (par exemple, accélération de la production d'hydrocarbures). Pour le Moyen-Orient et l'Asie centrale, la production de pétrole et les conflits régionaux continuent de peser sur les perspectives. Les prévisions de croissance pour 2024 en Arabie saoudite ont été revues à la baisse de 0,9 point de pourcentage, principalement en raison de la prolongation des réductions de la production de pétrole. Les prévisions de croissance au Soudan sont revues nettement à la baisse, car la persistance du conflit pèse plus lourdement sur l'économie. Les prévisions de croissance pour l'Afrique subsaharienne sont revues à la baisse, principalement du fait d'une révision à la baisse de 0,2 point de pourcentage des perspectives de croissance au Nigeria, compte tenu de l'activité plus faible qu'attendu au premier trimestre de cette année.

Gharb : 286.000 T de betterave, malgré le stress hydrique

La campagne betteravière du Gharb fait état de 286.000 tonnes de betterave à sucre, soit un rendement très satisfaisant malgré le stress hydrique, indique la Direction régionale de l'agriculture (DRA) de Rabat Salé Kénitra dans un communiqué.

Le rendement moyen de cette production, réalisée à partir d'une superficie récoltée de 5.100 hectares (Ha), est de 56 T/Ha contre 51,5 T/Ha enregistré la campagne précédente, soit une hausse de 8,7% par rapport à la campagne précédente, selon la DRA, et ce en dépit des conditions difficiles ayant sévi pen-

dant cette campagne marquée par un déficit hydrique accentué à cause des faibles précipitations et réserves des barrages.

Le pic de rendement pour cette campagne d'usage de la betterave à sucre, qui s'est achevée vendredi 05 juillet, se situe à 102 T/Ha au niveau d'une parcelle conduite en goutte à goutte à Souk El Arbâa, poursuit la même source.

Afin d'améliorer le revenu des agriculteurs, l'État a augmenté le prix de la tonne de betterave sucrière de 80 DH/T en 2024, après 80 DH/T en 2023, soit une

augmentation totale de 160 DH/T en deux ans.

La DRA de Rabat Salé Kénitra souligne, par ailleurs, le soutien de l'État aux prix des engrais dans le cadre du Programme de réduction de l'impact du déficit pluviométrique permettant d'atténuer les effets de la hausse des prix des engrais sur le marché.

La collaboration de tous les partenaires réunis au sein du Comité technique régional du sucre a permis la prise de toutes les dispositions nécessaires pour le déroulement optimal de la campagne betteravière, conclut le communiqué.

Cash en circulation au Maroc : Une accélération qui réveille les inquiétudes

La croissance du cash en circulation connaît une accélération notable, suscitant des préoccupations quant à ses effets sur l'économie nationale. Cette tendance entraîne des défis significatifs, notamment l'augmentation du risque de fraude et de blanchiment de capitaux, ainsi qu'une prévalence accrue de l'économie informelle.

D'après les récentes statistiques monétaires de Bank Al-Maghrib (BAM), la masse monétaire a marqué une progression annuelle de 4,3% en mai 2024, principalement due à l'accélération de la croissance de la monnaie fiduciaire, qui a atteint 10,2% après 8,5% le mois précédent.

D'autres facteurs à l'origine de cette évolution incluent, selon BAM, l'atténuation de la baisse des comptes à terme de 6,8% à 4,5%, le ralentissement de la croissance des dépôts à vue de 7,9% à 6,9% et l'accroissement du repli des détentions en titres d'OPCVM monétaires de 12,5% à 18,5%.

Cette hausse alarmante du cash en circulation a aussi été mise en avant par le Wali de BAM, Abdellatif Jouahri, qui avait souligné, lors du point de presse tenu à l'issue de la 2e réunion trimestrielle

du Conseil de la Banque pour l'année 2024, que le niveau du cash en circulation au Maroc a atteint l'un des taux les plus élevés au monde, soit environ 30% du PIB.

Et de soutenir que le cash demeure la principale voie de financement du blanchiment des capitaux et du terrorisme, en raison de l'absence de traçabilité et de l'anonymat qu'il procure.

M. Jouahri a aussi estimé que l'introduction de la future monnaie digitale, e-dirham, va certainement contribuer à juguler la circulation du cash qui reste liée à un problème d'éducation ainsi qu'à la présence de l'informel dans l'économie.

Cash supplémentaire dans le circuit: des causes et des effets

De l'avis de Zakaria Garti, analyste économique et financier, ce phénomène est dû à plusieurs facteurs, dont principalement les injections de liquidités sous forme de subventions et les retraits de dépôts par les citoyens durant la période de Covid-19.

"Le volume des transactions en cash s'est développé avec un taux annuel qui dépasse à peu près 8% en moyenne", indique M. Garti

dans une déclaration à la MAP.

"Le cash en circulation est passé d'environ 65 milliards de dirhams (MMDH) à 270 MMDH en février 2020. Avec la pandémie, il a franchi le cap des 340 MMDH en quelques mois, augmentant de 70 MMDH supplémentaires. Cette hausse a persisté même après la crise sanitaire du Covid-19, atteignant aujourd'hui environ 400 MMDH", précise l'expert.

Il relève, dans ce sens, que cette tendance s'est poursuivie pour plusieurs raisons, dont la croissance du nombre de touristes utilisant l'argent cash et les transferts des Marocains résidant à l'étranger ayant atteint un niveau record.

A ce titre, l'analyste cite une étude menée par des chercheurs de BAM qui montre que le cash n'est pas uniquement injecté dans l'économie, mais est en grande partie thésaurisé, relevant qu'environ 70% de la monnaie fiduciaire est non transactionnelle, et que l'inventaire des billets en circulation indique que le billet de 200 dirhams représente plus de 70% du cash en circulation aujourd'hui, contre seulement 47% à 50% au début du siècle.

S'agissant des conséquences

économiques, M. Garti explique que cette thésaurisation prive l'économie de financement, ce qui se traduit par un déficit de liquidité bancaire de plus en plus important.

L'inclusion financière, une clé de voûte

Pour lutter contre la hausse du cash en circulation, il faudrait encourager davantage l'inclusion financière, affirme M. Garti, ajoutant que plusieurs mesures peuvent être envisagées, dont l'encouragement du mobile banking.

"Le Maroc dispose de ce système depuis 2018, mais son usage demeure faible. Le nombre de portefeuilles ne dépasse pas 8 à 9 millions, avec des transactions aux alentours de 2 MMDH, principalement en raison des craintes de plusieurs acteurs du secteur informel concernant les révisions fiscales", selon le spécialiste.

Il incombe ainsi à l'État de diminuer le coût supporté par les commerçants pour encourager le mobile banking, fait-il remarquer.

De son côté, l'économiste et spécialiste en politique de change, Omar Bakkou, souligne l'importance de mettre en place un programme ambitieux visant à

favoriser la bancarisation de l'économie afin de réduire le volume de cash en circulation.

"Il est également essentiel d'améliorer la transparence des entreprises, qui est liée à la gouvernance, notamment fiscale. Cela inclut la politique fiscale, ainsi que les aspects réglementaires et leur application", poursuit-il, expliquant qu'une certaine sécurité juridique, notamment dans le domaine fiscal, est nécessaire pour garantir un système juste et équitable. Concernant l'aspect culturel, M. Bakkou insiste sur l'importance de l'éducation financière, notant que des initiatives telles que le développement du mobile banking sont cruciales.

Alors que la progression rapide du cash en circulation au Maroc pose des défis significatifs pour l'économie nationale, les efforts visant à promouvoir l'inclusion financière et à développer les moyens de paiement modernes semblent essentiels pour atténuer ces préoccupations, et le renforcement de l'éducation financière demeure un levier important pour encourager le recours aux solutions de paiement alternatives.

Par Manal Ziani (MAP)

L'arbitrage commercial au centre d'un séminaire national à Casablanca

Un séminaire national de haut niveau, sous le thème "L'arbitrage commercial: une garantie pour l'amélioration du climat d'affaires et l'attractivité de l'investissement", a été organisé récemment par le ministère de la Justice, en partenariat avec le Comité national de l'environnement des affaires (CNEA) et la Coopération allemande au développement (Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit, GIZ).

Outre le ministre de la Justice, Abdellatif Ouahbi, qui a inauguré ce séminaire tenu mercredi dernier à Casablanca, y ont pris part le Président délégué du Conseil supérieur du Pouvoir Judiciaire, le ministre conseiller et chef de la division économique de l'Ambassade d'Allemagne à Rabat, le

Président du Conseil de la concurrence, le Secrétaire général de la Conférence de La Haye de droit international privé, le représentant du Président de la Confédération générale des entreprises du Maroc, ainsi que des représentants des départements gouvernementaux, des institutions publiques, du secteur privé, des professionnels, des experts, et des représentants d'organisations internationales accréditées auprès du Royaume du Maroc.

Ce séminaire a été organisé dans le cadre des efforts déployés par le ministère de la justice pour promouvoir le cadre juridique régissant l'arbitrage, à la lumière de la loi 95.17 relative à l'arbitrage et à la médiation conventionnelle, qui a été adoptée selon une

nouvelle perspective, tenant compte d'un certain nombre de développements fondamentaux. Ce séminaire a été l'occasion pour échanger et partager les expériences et les meilleures pratiques dans le domaine de l'arbitrage commercial, rapporte la MAP.

Dans son discours, le ministre de la Justice a souligné que l'arbitrage ne se substitue pas au système judiciaire, il a insisté sur le fait que les modes judiciaire et extrajudiciaire doivent coexister. Compte tenu de l'importance de l'arbitrage dans la résolution des litiges commerciaux, il a souligné la nécessité de réglementer cette profession et de fixer des contrôles spécifiques pour sa pratique, afin d'assurer sa protection et de lui permettre de remplir de façon efficace son

rôle. D'autre part, le ministre conseiller et le chef de la division économique au sein de l'Ambassade d'Allemagne à Rabat, Mr Stefan Bantle a souligné l'importance de cette réforme qui stimulera davantage l'expansion des relations économiques entre le Maroc et l'Allemagne, en rappelant que les investissements directs allemands au Maroc ont été multipliés par six depuis 2015 pour atteindre 1.5 milliards d'euros.

Mr Bantle a ainsi salué les efforts déployés dans ce cadre et a mis l'accent sur la coopération maroco-allemande dans les différents domaines et les perspectives de cette coopération à la lumière de l'évolution de la relation entre les deux pays.

Nouveau musée d'Aïn Asserdoune

Une fenêtre ouverte sur l'histoire et le patrimoine de Béni Mellal-Khénifra

Le musée d'Aïn Asserdoune, qui vient d'ouvrir ses portes au public, au milieu des jardins botaniques de ce site touristique, est un édifice architectural de nouvelle génération qui invite les visiteurs de la ville de Béni Mellal et d'ailleurs à découvrir les facettes cachées de l'histoire et du patrimoine de la région centrale du Royaume.

Ce musée d'interprétation du patrimoine culturel de la région de Béni Mellal-Khénifra est une institution patrimoniale futuriste qui a pour vocation de dévoiler au moyen de maquettes digitales, de cartes et d'autres dispositifs numériques de fine pointe, les secrets du passé en plus d'explorer le patrimoine culturel régional d'exception ainsi que les atouts civilisationnels et architecturaux de la région.

Cette nouvelle structure comprend plusieurs salles présentant les étapes phares ayant marqué la création de la région de Béni Mellal-Khénifra depuis la période préhistorique, minutieusement documentées par des clichés et des relevés archéologiques qui présentent la période libyco-amazighe.

Une plongée immersive est proposée au public grâce à des halls et salles dédiés au patrimoine naturel de la région, à son histoire, à ses monuments et archéologie, au patrimoine architectural et urbain et au savoir-faire des artisans tisserands de la région.

Le musée présente les différents aspects du patrimoine naturel, historique, urbanistique matériel et immatériel de la région issus de différentes époques, depuis l'apparition de l'Islam avec l'arrivée de Sidi Issa Ben Idriss représentant l'époque Idrisside, une période marquée par la création des villes Etats comme Fazaz, Day et Tagleft jusqu'à l'émergence des centres commerciaux sur les piémonts des montagnes avec l'époque des Almoravides. L'exposition relate chaque époque en s'appuyant sur des projections pour expliquer les étapes phares ayant caractérisé la création de la ville de Béni Mellal, depuis les Mérinides en passant par les Ouattassides, les Saadiens jusqu'à l'avènement de la Dynastie alaouite chérifienne.

Ce centre d'interprétation du patrimoine culturel, jusque-là, inédit dans la région de BMK présente également les détails du patrimoine géologique, géomorphologique et hydrogéologique de la région à travers des photos et des textes en arabe traduits en langue anglaise et amazighe qui illustrent la diversité de la région qui compte le grand Atlas central, le moyen Atlas et la plaine de Tadla.

Les autres salles de ce nouveau joyau du patrimoine régional se consacrent à mettre en valeur les sites historiques et touristiques de la région au même titre que le palais d'Aïn Asserdoune, le Jardin botanique de cette



source, les lacs dont dispose la région, ses gorges, ses sommets époustouflants ainsi que ces paysages à couper le souffle. Le musée invite les visiteurs à embarquer pour un voyage à travers l'univers fascinant de l'architecture des villages disséminés sur les hauteurs de la région, sublimes par leur aspect et par le grand nombre de greniers collectifs entourant la région, expliqués au peigne fin par des maquettes et des vidéos. Au cœur de cette vitrine du savoir, plusieurs composantes du patrimoine de la région sont présentées, retraçant les merveilles du savoir-faire ancestral des tisserands de la région, à savoir la Zarbia de Khénifra, de Bejaad, d'Azilal et de Béni Mellal.

Le musée expose également une riche collection de costumes et de bijoux provenant de plusieurs localités de la région de Béni Mellal-Khénifra et mettant en avant le mode de vie de la population locale et le style vestimentaire dont regorge la région de Béni Mellal-Khénifra.

Dans une déclaration à la MAP, le conservateur régional du patrimoine à Béni Mellal-Khénifra, Mohamed Choukri, a souligné que ce nouveau monument se veut un jalon important sur la voie de la promotion de la région et de ses composantes urbanistique, touristique, géologique et historique, relevant que ce lieu sera un espace de

recherche pour les étudiants en quête d'informations sur des époques historiques de la région.

Il s'est félicité de l'ouverture de cet édifice qui vient renforcer les institutions patrimoniales dédiées à la promotion du tourisme au sein de la région, faisant savoir que cette structure fait découvrir aux visiteurs et touristes les trésors de la culture régionale et ses composantes civilisationnelles qui font sa renommée.

Le musée met à l'honneur une dizaine de photographies historiques se rattachant à des périodes clés de l'histoire. Il entend contribuer à la préservation de ce fragment de la mémoire régionale et faire connaître la région à travers des maquettes et des vidéos minutieusement documentées, a fait savoir le conservateur régional.

La mise en place de ce musée s'inscrit dans le cadre d'une convention de partenariat liant le ministère du Tourisme, de l'Artisanat, et de l'Economie sociale et solidaire, le Conseil de la région de Béni Mellal-Khénifra, le groupe OCP et la Société marocaine d'ingénierie touristique (SMIT).

Cette convention prévoit l'aménagement et la réhabilitation du site touristique Aïn Asserdoune en le dotant d'espaces d'attraction et de détente modernes en phase avec la stratégie touristique régionale visant à réinventer le tourisme local.

L'armurière de "Rust" conteste sa condamnation après l'annulation du procès d'Alec Baldwin

À peine quatre jours après l'annulation spectaculaire du procès d'Alec Baldwin pour homicide involontaire sur le tournage de son western "Rust", l'armurière du film a contesté mardi sa condamnation devant la justice américaine.

Sur le tournage du film, en octobre 2021 au Nouveau-Mexique, la star avait brandi une arme censée ne contenir que des balles à blanc mais qui avait tiré un projectile bien réel. Le tir avait tué la directrice de la photographie Halyna Hutchins et blessé le réalisateur Joel Souza.

Hannah Gutierrez-Reed était responsable des armes et munitions sur le plateau. En avril, elle a écopé de 18 mois de prison ferme, pour avoir accidentelle-

ment chargé le pistolet de l'acteur avec une vraie balle.

Une sentence désormais fragilisée après le coup de théâtre survenu la semaine dernière lors du procès d'Alec Baldwin à Santa Fe (sud-ouest): ses avocats ont réussi à le faire annuler pour vice de procédure.

La défense de l'acteur a révélé que le parquet ne lui avait pas transmis un lot de balles en lien avec l'affaire, qui aurait pu expliquer comment des munitions réelles, absolument interdites sur les tournages, se sont retrouvées sur le plateau de "Rust".

Ces munitions ont été remises au shérif de Santa Fe en début d'année par un ancien policier, qui a affirmé qu'elles

correspondaient à la balle ayant tué Mme Hutchins, ce qui permettrait d'en établir l'origine.

Mais le parquet n'a jamais informé la défense de leur existence. Une violation considérée comme une rétention de preuve par le juge, qui a annulé le procès en fustigeant le comportement "proche de la mauvaise foi" de l'accusation.

Jugée séparément, l'armurière du film avait déjà fait appel de sa condamnation avant ce coup de tonnerre.

Mais les avocats de Mme Gutierrez-Reed réclament désormais qu'elle soit réjugée ou que sa condamnation soit annulée. Dans des documents judiciaires déposés mardi, ils invoquent des "violations graves et continues de la procédure

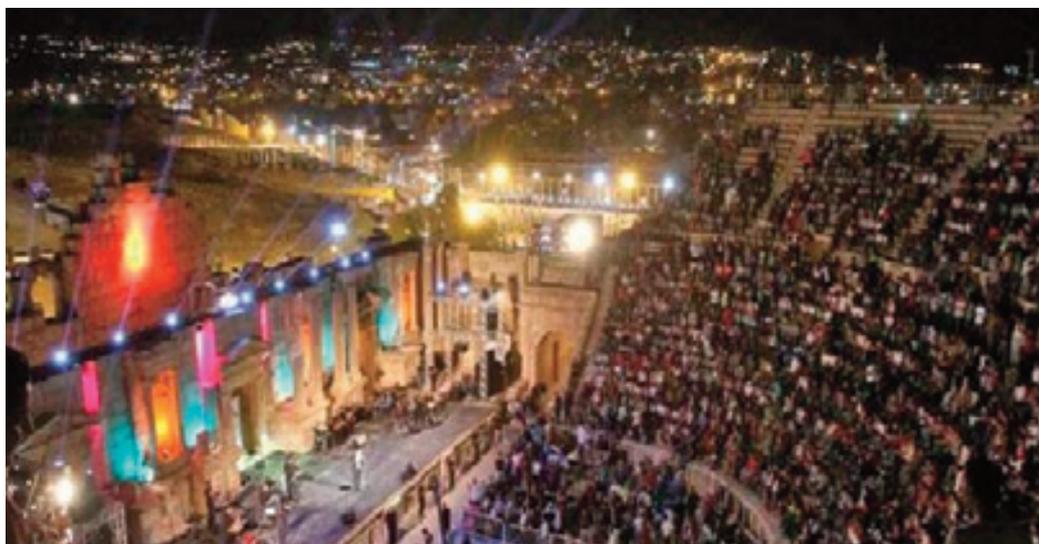
de communication des pièces par le parquet".

La procureure Kari Morrissey, chargée de toute l'affaire, "a menti à ce tribunal à plusieurs reprises", insistent-ils.

Selon eux, la parquetière n'a pas seulement "participé à la décision pour cacher les balles". Elle a aussi attendu la fin du procès de Mme Gutierrez-Reed pour communiquer sur l'existence d'un entretien avec le fournisseur d'armes de "Rust" et un rapport d'expert supplémentaire sur le pistolet au cœur de la tragédie.

Cette "rétention intentionnelle de preuves cruciales a compromis l'intégrité de l'ensemble du processus judiciaire", estiment-ils.

Participation marocaine à la 38^{ème} édition du Festival de Jerash



La 38^{ème} édition du Festival de Jerash se tient du 24 juillet au 3 août en Jordanie, avec la participation d'acteurs culturels et d'intellectuels arabes, dont des écrivains et poètes marocains.

L'édition de cette année verra la participation du poète marocain Mokhles Saghir dans le cadre des soirées poétiques organisées en collaboration avec l'Association des écrivains jordaniens, font savoir les organisateurs, notant que les soirées poétiques seront marquées par la participation de 31 poètes arabes de renom, dont Adonis, Ahmed Al Shawahwi, Ali Fawaz, Dakhil Al-Khalifa, Abdullah al-Araimi et Abdulla Issa.

Les chercheurs marocains Rachid Alaoui et Mohammed Mesbahi participeront également aux soirées culturelles du festival dans le cadre de la 12^{ème} Conférence philosophique arabe, qui réunit une pléiade de penseurs, philosophes et chercheurs arabes s'intéressant à la pensée arabe moderne et contemporaine.

Dans un communiqué, le comité d'organisation du Festival de Jerash avait annoncé que le programme de cette 38^{ème} édition prévoit la participation de 25 troupes folkloriques de 40 pays, en plus de la présentation de pièces de théâtre pour enfants.

Une exposition nationale des industries culturelles créatives sera également organisée en marge du festival, qui fait partie des événements culturels majeurs en Jordanie, offrant ainsi l'opportunité aux créateurs de présenter leurs travaux.

Le Festival de Jerash est considéré comme l'un des festivals artistiques et culturels les plus importants de la scène arabe dans la mesure où il a permis de faire découvrir de nombreux artistes arabes talentueux. Cet événement artistique a été interrompu en 2008 et remplacé par le Festival de Jordanie, avant sa reprise en 2011.

Bouillon de culture

Spectacles de lumières à Sidi Abderrahmane

Le site archéologique de Sidi Abderrahmane à Casablanca accueille, du 17 au 21 juillet, des spectacles de lumières par drones, dans le cadre de la 2^{ème} édition de "Nostalgie, émotion d'antan", lancée dans plusieurs villes par le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication.

"Ces performances exceptionnelles visent à revivifier le patrimoine et l'histoire d'une manière nouvelle et innovante", a indiqué le ministère, soulignant que ce spectacle offrira "une opportunité pour se remémorer la nostalgie du passé et profiter de la beauté de Casablanca pendant la nuit, avec les lumières des drones qui illumineront le ciel et raconteront des histoires des temps d'antan".

La ville de Casablanca est la cinquième étape qui accueille les spectacles "Nostalgie, émotion d'antan" après Rabat, Marrakech, Tanger et Chefchaouen.

Le spectacle "Nostalgie: émotion d'antan" est un projet qui s'inscrit dans le cadre du théâtre des sites en faisant revivre les civilisations qui existaient dans les sites historiques du Royaume. Il repose sur l'idée de réhabiliter les sites historiques du Maroc et de les faire connaître auprès des citoyens et visiteurs étrangers, à travers des présentations mettant en lumière les civilisations antérieures qui ont marqué leur histoire.

Mousssem d'Assilah

Présentation du livre "L'auteur dans l'image" de Charafidine Majdouline

Une rencontre-signature du livre "L'auteur dans l'image, l'écriture visuelle dans l'art contemporain" de l'universitaire Charafidine Majdouline, a été organisée dans le cadre de la session d'été de la 45^{ème} édition du Mousssem culturel international d'Assilah.

Le livre part d'une compréhension de l'art contemporain, de ses formes et de ses choix stylistiques, en lien avec les concepts de "littérature moderne" et de "recherche documentaire".

Selon l'écrivain, le livre cherche à démontrer la pertinence du concept d'"auteur" pour comprendre la nature du travail de l'art contemporain, ajoutant: "D'une part, la forme fixe, séparée de la structure du discours verbal, n'a plus une centralité absolue, et d'autre part, nous avons désormais un groupe d'intervenants dans l'œuvre, au pre-

mier rang desquels l'artiste lui-même, qui se manifeste à toutes les étapes en tant que porteur d'un projet visuel, dont les réalisations s'étendent dans le temps, avec des manifestations en constante évolution".

Cette oeuvre explore les détails de cette thèse et cherche à tester sa pertinence à travers cinq chapitres qui combinent théorie et pratique.

"Compte tenu de l'achèvement des caractéristiques du patrimoine artistique actuel, son influence commence à se faire sentir petit à petit dans les domaines de l'expression et de la communication, ainsi que dans la communauté culturelle", a expliqué l'auteur, précisant que l'une de ses caractéristiques les plus marquantes est la "composition" de formes et de formats picturaux, en s'inspirant de références littéraires et

cognitives diverses.

C'est ce que l'on observe dans l'art vidéo, l'installation, la performance corporelle, le collage pictural et photographique, et d'autres formes de mélange entre l'auditif, le visuel et l'écrit.

L'auteur a noté que l'idée que la pratique de l'artiste contemporain se transforme en choix littéraires et en recherches est également renforcée par le fait qu'elle s'appuie sur des valeurs ancrées dans ces deux domaines, dont les principales sont les traditions de "l'écriture" et du retour à la "référence".

"On peut également observer la spécialisation d'artistes de renom et d'influence dans des sujets philosophiques, politiques et culturels, et leur enracinement dans ses questions à travers des années de recherche sur les matériaux, les matières premières et les formes,

avec le même effort brillant que celui consacré à la recherche dans les documents, les archives et les découvertes cognitives", a-t-il relevé.

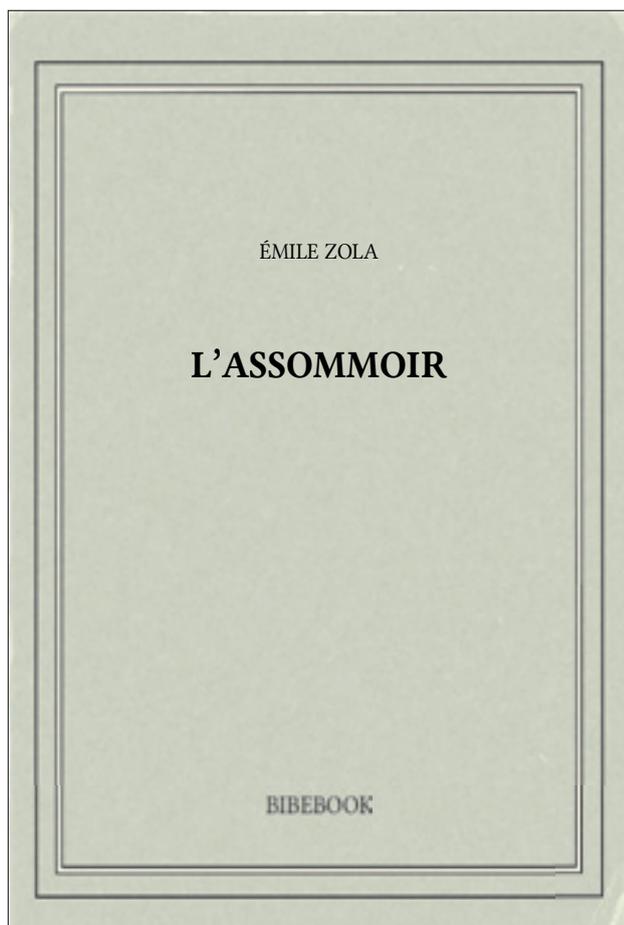
La session d'été de cette édition du Mousssem, organisée sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI, à l'initiative de la Fondation du Forum d'Assilah, en partenariat avec le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication (département de la Culture) et la commune d'Assilah, est consacrée aux arts plastiques.

Au programme de cette session, qui se poursuivra jusqu'au 27 juillet, figurent plusieurs colloques et conférences, qui réuniront académiciens, artistes et critiques d'art autour de l'art contemporain et de l'histoire de la gravure et son évolution, ainsi que l'histoire de l'impression et de l'édition au Maroc.

Gervaise, qui venait de reporter du linge chez une pratique, rue des Portes-Blanches, se trouva dans le bas de la rue des Poissonniers comme le jour tombait. Il avait plu le matin, le temps était très doux, une odeur s'exhalait du pavé gras; et la blanchisseuse, embarrassée de son grand panier, étouffait un peu, la marche ralentie, le corps abandonné, remontant la rue avec la vague préoccupation d'un désir sensuel, grandi dans sa lassitude. Elle aurait volontiers mangé quelque chose de bon. Alors, en levant les yeux, elle aperçut la plaque de la rue Marcadet, elle eut tout d'un coup l'idée d'aller voir Goujet à sa forge. Vingt fois, il lui avait dit de pousser une pointe, un jour qu'elle serait curieuse de regarder travailler le fer. D'ailleurs, devant les autres ouvriers, elle demanderait Étienne, elle semblerait s'être décidée à entrer uniquement pour le petit.

La fabrique de boulons et de rivets devait se trouver par là, dans ce bout de la rue Marcadet, elle ne savait pas bien où; d'autant plus que les numéros manquaient souvent, le long des masures espacées par des terrains vagues. C'était une rue où elle n'aurait pas demeuré pour tout l'or du monde, une rue large, sale, noire de la poussière de charbon des manufactures voisines, avec des pavés défoncés et des ornières, dans lesquelles des flaques d'eau croupissaient. Aux deux bords, il y avait un défilé de hangars, de grands ateliers vitrés, de constructions grises, comme inachevées, montrant leurs briques et leurs charpentes, une débandade de maçonneries branlantes, coupées par des trouées sur la campagne, flanquées de garnis borgnes et de gargotes louches. Elle se rappelait seulement que la fabrique était près d'un magasin de chiffons et de ferraille, une sorte de cloaque ouvert à ras de terre, où dormaient pour des centaines de mille francs de marchandises, à ce que racontait Goujet. Et elle cherchait à s'orienter, au milieu du tapage des usines : de minces tuyaux, sur les toits, soufflaient violemment des jets de vapeur; une scierie mécanique avait des grincements réguliers, pareils à de brusques déchirures dans une pièce de calicot; des manufactures de boutons secouaient le sol du roulement et du tic-tac de leurs machines. Comme elle regardait vers Montmartre, indécise, ne sachant pas si elle devait pousser plus loin, un coup de vent rabattit la suie d'une haute cheminée, empesta la rue; et elle fermait les yeux, suffoquée, lorsqu'elle entendit un bruit cadencé de marteaux : elle était, sans le savoir, juste en face de la fabrique, ce qu'elle reconnut au trou plein de chiffons, à côté.

Cependant, elle hésita encore, ne sachant par où entrer. Une palissade crève ouvrait un passage qui semblait s'enfoncer au milieu des plâtras d'un chantier de démolitions. Comme une mare d'eau bourbeuse barrait le chemin, on avait jeté deux planches en travers. Elle finit par se risquer sur les planches, tourna à gauche, se trouva perdue dans une étrange forêt de vieilles charrettes renversées les brancards en l'air, de masures en ruines dont les carcasses de



poutres restaient debout. Au fond, trouant la nuit salie d'un reste de jour, un feu rouge luisait. Le bruit des marteaux avait cessé. Elle s'avançait prudemment, marchant vers la lueur, lorsqu'un ouvrier passa près d'elle, la figure noire de charbon, embroussaillée d'une barbe de bouc, avec un regard oblique de ses yeux pâles.

- Monsieur, demanda-t-elle, c'est ici, n'est-ce pas, que travaille un enfant du nom d'Étienne... C'est mon garçon.

- Étienne, Étienne, répétait l'ouvrier qui se dandinait, la voix enrouée; Étienne, non, connais pas.

La bouche ouverte, il exhalait cette odeur d'alcool des vieux tonneaux d'eau-de-vie, dont on a enlevé la bonde. Et, comme cette rencontre d'une femme dans ce coin d'ombre commençait à le rendre goguenard, Gervaise recula, en murmurant :

- C'est bien ici pourtant que monsieur Goujet travaille ?

- Ah ! Goujet, oui ! dit l'ouvrier, connu Goujet !... Si c'est pour Goujet que vous venez... Allez au fond.

Et, se tournant, il cria de sa voix qui sonnait le cuivre fêlé :

- Dis donc, la Gueule-d'Or, voilà une dame pour toi ! Mais un tapage de ferraille étouffa ce cri. Gervaise alla au fond. Elle arriva à une porte, allongea le cou. C'était une vaste salle, où elle ne distinguait d'abord rien. La forge, comme morte, avait dans un coin une lueur pâle d'étoile, qui reculait encore l'enfoncement des ténèbres. De larges om-

brages flottaient. Et il y avait par moments des masses noires passant devant le feu, bouchant cette dernière tache de clarté, des hommes démesurément grands dont on devinait les gros membres. Gervaise, n'osant s'aventurer, appelait de la porte, à demi-voix :

- Monsieur Goujet, monsieur Goujet... Brusquement, tout s'éclaira. Sous le ronflement du soufflet, un jet de flamme blanche avait jailli. Le hangar apparut, fermé par des cloisons de planches, avec des trous maçonnés grossièrement, des coins consolidés à l'aide de murs de briques. Les poussières envolées du charbon badigeonnaient cette halle d'une suie grise. Des toiles d'araignée pendaient aux poutres, comme des haillons qui séchaient là-haut, alourdis par des années de saleté amassée. Autour des murailles, sur des éta-gères, accrochés à des clous ou jetés dans les angles sombres, un pêle-mêle de vieux fers, d'ustensiles cabossés, d'outils énormes, traînaient, mettaient des profils cassés, ternes et durs. Et la flamme blanche montait toujours, éclatante, éclairant d'un coup de soleil le sol battu, où l'acier poli de quatre enclumes, enfoncées dans leurs billots, prenait un reflet d'argent pailleté d'or.

Alors, Gervaise reconnut Goujet devant la forge, à sa belle barbe jaune. Étienne tirait le soufflet. Deux autres ouvriers étaient là. Elle ne vit que Goujet, elle s'avança, se posa devant lui.

- Tiens! madame Gervaise! s'écria-t-

il, la face épanouie; quelle bonne surprise ! Mais, comme les camarades avaient de drôles de figures, il reprit en poussant Étienne vers sa mère :

- Vous venez voir le petit... Il est sage, il commence à avoir de la poigne.

- Ah bien ! dit-elle, ce n'est pas commode d'arriver ici... Je me croyais au bout du monde... Et elle raconta son voyage. Ensuite, elle demanda pourquoi on ne connaissait pas le nom d'Étienne dans l'atelier. Goujet riait; il lui expliqua que tout le monde appelait le petit Zouzou, parce qu'il avait des cheveux coupés ras, pareils à ceux d'un zouave. Pendant qu'ils causaient ensemble, Étienne ne tirait plus le soufflet, la flamme de la forge baissait, une clarté rose se mourait, au milieu du hangar redevenu noir. Le forgeron attendri regardait la jeune femme souriante, toute fraîche dans cette lueur. Puis, comme tous deux ne se disaient plus rien, noyés de ténèbres, il parut se souvenir, il rompit le silence :

- Vous permettez, madame Gervaise, j'ai quelque chose à terminer. Restez là, n'est-ce pas ? vous ne gênez personne.

Elle resta. Étienne s'était pendu de nouveau au soufflet. La forge flambait, avec des fusées d'étincelles; d'autant plus que le petit, pour montrer sa poigne à sa mère, déchaînait une haleine énorme d'ouragan. Goujet, debout, surveillant une barre de fer qui chauffait, attendait, les pinces à la main. La grande clarté l'éclairait violemment, sans une ombre. Sa chemise roulée aux manches, ouverte au col, découvrait ses bras nus, sa poitrine nue, une peau rose de fille où frisaient des poils blonds; et la tête un peu basse entre ses grosses épaules bossuées de muscles, la face attentive, avec ses yeux pâles fixés sur la flamme, sans un clignement, il semblait un colosse au repos, tranquille dans sa force. Quand la barre fut blanche, il la saisit avec les pinces et la coupa au marteau sur une enclume, par bouts réguliers, comme s'il avait abattu des bouts de verre, à légers coups. Puis, il remit les morceaux au feu, où il les reprit un à un, pour les façonner. Il forgeait des rivets à six pans. Il posait les bouts dans une clouière, écrasait le fer qui formait la tête, aplatissait les six pans, jetait les rivets terminés, rouges encore, dont la tache vive s'éteignait sur le sol noir; et cela d'un martèlement continu, balançant dans sa main droite un marteau de cinq livres, achevant un détail à chaque coup, tournant et travaillant son fer avec une telle adresse, qu'il pouvait causer et regarder le monde. L'enclume avait une sonnerie argentine. Lui, sans une goutte de sueur, très à l'aise, tapait d'un air bonhomme, sans paraître faire plus d'effort que les soirs où il découvrait des images, chez lui.

- Oh ! ça, c'est du petit rivet, du vingt millimètres, disait-il pour répondre aux questions de Gervaise. On peut aller à ses trois cents par jour... Mais il faut de l'habitude, parce que le bras se rouille vite...

(A suivre)

FICASUD SARL AU
61, Rue Yougoslavie,
Passage Ghandouri, Bloc F
Bureau n° 7 Guéliz Marrakech
Tel: 05 24 44 77 29 /
42 32 81 Fax : 05 24 44 76
77 - MY MAJORD® -
S.A.R.L AU

I CONSTITUTION D'UNE SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE
D'ASSOCIÉ UNIQUE
Aux termes d'un acte sous seing privé à Marrakech, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée d'associé unique avec les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : MY MAJORD® S.A.R.L AU.
OBJET La société a pour objet :
• Prestation de services dans le domaine de management et gestion ;
• Recrutement ;
• Événementiel.
SIÈGE SOCIAL
IMMEUBLE BELFAH, PROPRIÉTÉ DITE CHRIF DJEBLI, 2ème ETAGE APPT N° 6, RUE IBN HANBOUSS GUELIZ - MARRAKICH, DURÉE

La société est constituée pour une durée de 99 années à compter du jour de sa constitution définitive.

CAPITAL SOCIAL
Le capital social est fixé à la somme de 10.000,00 DH (Dix Mille dirhams) divisé en 100 parts de 100 DHFS chacune entièrement souscrites, libérées et attribuées à l'associé unique à savoir :
• Mr NOUREDDINE FILALI la somme de 100 Parts Soit au Total Cent parts 100 Parts

GERANCE : Mr NOUREDDINE FILALI est nommé gérant unique de la société pour une durée illimitée avec les pouvoirs les plus étendus
ANNEE SOCIALE
L'année sociale commence le 1er Janvier de chaque année et finit le 31 Décembre.

LE DEPOT LEGAL
Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Marrakech le 02/07/2024, sous le numéro 163871.

Pour extrait et mention
N°4941/PA

PERFECT GESTION
Conseil fiscal et juridique
Société: WINOJET (SARL AU)
ADDRESS: 10 RUE DE LIBERTÉ ETG N°3
APPRT N°6
CASABLANCA
CAPITAL SOCIAL: 100 000,00 DHFS (Cent mille dhfs)

L'Assemblée générale extraordinaire présentement réunie le 04/07/2024 décide d'accepter la démission de Mr. BRAHIM AJAKKAF de ces fonctions de la gérance et la nomination de Mlle NIAMA AJAKKAF gérante unique de la société « WINOJET » pour une durée illimitée.
Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Par suite de la présente Démission et nomination du gérant, les associés de la société « WINOJET » décident de modifier l'article 12 des statuts comme suit :
ARTICLE 12 : Désignation du gérant

Mlle NIAMA AJAKKAF est nommée gérante unique de la société « WINOJET » pour une durée illimitée qui déclare accepter cette nomination en précisant qu'il n'existe de son chef aucune incompatibilité ou interdiction pouvant faire obstacle à cette nomination. Par conséquent la société sera engagée par la seule et unique signature de Mlle NIAMA AJAKKAF
Dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca. 926388
N°4945/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Équipement et de l'Eau
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N° 37/2024/DGM

Le présent Appel d'Offre est réservé aux très petites Entreprises, petites et Moyennes Entreprises Nationales, jeunes entreprises innovantes, Coopératives et union de coopératives et aux auto-entrepreneurs
Le 12/08/2024 à 10h, il sera procédé, dans les bureaux des marchés et gestion comptables de la Direction Générale de la Météorologie, en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n° 37/2024/DGM du 12/08/2024, pour La maintenance du système d'automatisation de l'observation météorologique à l'aéroport de Fès Sais (Préfecture de Fès).

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

-L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
Trois cent trente-six mille Dirhams TTC (336 000,00 dhfs TTC)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
Il est prévu une visite des lieux à l'aéroport de Fès Sais le 05/08/2024 à 10h00
Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article n° 5 du règlement de consultation.
N°4942/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Équipement et de l'Eau
DIRECTION GENERALE DE LA METEOROLOGIE
Avis d'appel d'offres ouvert international
N° 32/2024/DGM
Le 02/09/2024 à 10h il sera procédé, dans les bureaux des marchés et gestion comptables de la Direction Générale de la Météorologie, en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert

international sur offres des prix n° 32/2024/DGM du 02/09/2024, pour la Fourniture, installation et mise en service d'une solution informatique matérielle et logicielle pour le site de secours du centre de veille météorologique de la Direction Générale de la Météorologie ainsi que les prestations de maintenance y afférentes - Diverses préfectures.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

-L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
o Six millions quatre cent cinquante mille dirhams TTC (6 450 000,00 Dirhams TTC) pour la Fourniture, installation et mise en service.

o Trois cent mille Dirhams TTC (300 000,00 Dirhams TTC) pour la maintenance.
-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : o Soixante mille Dirhams (60 000,00 dhfs)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article n° 9 du règlement de consultation.
N°4944/PA

R.S.O IMMOBILIER SARL
CONSTITUTION
RC : 9897

Aux termes d'un acte sous seing privé du 03/06/2024 il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée, au capital social de 100 000,00 DHFS comme suite :

Dénomination : " R.S.O IMMOBILIER "
Forme Juridique : Société à Responsabilité Limitée (SARL).
SIÈGE SOCIAL: APP EN 3EME ETAGE, RUE 02 HAY MANAR, N°11, BERKANE.
Objet social:
- PROMOTEUR IMMOBILIER.
- TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS.
- NEGOCE.
Capital Social : le capital social est de 100 000,00 dhfs (Cent mille dirhams) divisé en 1000 Mille parts sociales de cent dirhams (de 100,00 DHFS à chacune).
• Mr RAHIOUI Abdellah, 340 parts
• Mr OUDRISS Mohamed, 330 parts
• Mr SALHI Bekkai, 330 parts
GERANCE : Mr RAHIOUI Abdellah est Gérant/ Associé de cette société pour une durée illimitée.
Dépôt légal : a été effectué au greffe du tribunal de lère instance de Berkane en date du 12/07/2024 sous N° : 407
N°4943/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE

DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE KHENIFRA
SECRETARIAT GENERAL
DBM

Avis de la consultation architecturale Ouverte simplifiée
N°01/2024/CABG

Le 07 Août 2024 à 10 heures, Il sera procédé, dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra, à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale ouverte simplifiée Pour : Etudes architecturales et suivi des travaux d'aménagement du bâtiment de la Division de l'Action Sociale au siège de la Province de Khénifra

Le dossier de la consultation architecturale ouverte simplifiée doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : 1 250 000,00 (Un million deux cent cinquante mille) dirhams HT.
Le contenu, la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103, 104 et 105 du décret relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au service des

marchés relevant du Secrétariat Général de la Province Khénifra ;
- soit déposer contre récépissé dans le bureau précité ;
- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma
Les pièces justificatives à fournir par tous les concurrents sont celles arrêtées par l'article N° 5 du règlement de consultation architecturale.
N°4946/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA

SETTAT
PROVINCE
DE BERRECHID
PACHALIK SIDI
RAHAL CHATAI
COMMUNE SIDI
RAHAL CHATAI
DIRECTION
DES SERVICES
SERVICE DU BUDGET,
COMPTABILITE
ET DES MARCHES
Avis d'appel d'offres ouvert Simplifié
N° 07/CSRC/2024
Le ...31/07/2024 .. à 11 h du matin, il sera procédé, dans les bureaux de la commune Sidi Rahal Chatai à

l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour L'ACHAT DE MATERIEL D'ENTRETIEN DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC DE LA COMMUNE SIDI RAHAL CHATAI - PROVINCE DE BERRECHID REGION CASABLANCA-SETTAT.

Les dossiers d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 800 000,00 DH (Huit Cent Mille Dhfs 00 Cts).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 20 000,00 DH (Vingt mille Dhfs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent soumissionner par voie électronique dans portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 des règlements de la consultation.
N°4947/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE LARACHE

Avis d'appel d'offres ouvert simplifié
N° 23/DPETL/Lar/2024

Le 06 AOUT 2024 à 12 H du matin, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Larache, place Oued El Malhazine Larache à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix pour :

Contrôle et suivi de la qualité des travaux d'élargissement et de renforcement de la RNI du PK91+840 au PK99+340 (Province de Larache)

Le dossier d'appel d'offres doit également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma et à partir de l'adresse électronique suivante : www.mtpaet.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 14 000 ,00 DHFS, (QUATORZE MILLE DIRHAMS).

L'estimation du coût des prestations : 706 932,00 DHFS, (SEPT CENT SIX MILLE NEUF CENT TRENTE DEUX DIRHAMS ET ZERO CENTIMES TTC).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22- 431 du 15 chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent :
- déposer leurs offres par voie électronique dans le site des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles exigées par l'article 05 du règlement de consultation.
Pour les concurrents installés au Maroc ils doivent fournir une copie légalisée (certifié conforme à l'original) du certificat de qualification et classification.

ACTIVITE	QUALIFICATIONS EXIGES	CATEGORIE
CQ	CQS et CQ7	2
EL	EL4	1

N° 4948/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION DE
MARRAKECH-SAFI
PROVINCE
DE YOUSOUFIA
CONSEIL PROVINCIAL
DE YOUSOUFIA
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIE N° 05
/AC05/CPY/2024

Le Mercredi 07 Aout 2024 à 11 Heures 00 Minutes, il sera procédé, au siège du Conseil Provincial de Youssoufia - Quartier Administratif Ville de Youssoufia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant :
Objet : Acquisition d'un Tractopelle pour le centre de transfert intercommunal à la commune IGOUND - Province de Youssoufia.
Le dossier d'Appel d'Offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

* L'estimation du Coût des prestations établies par le Maître d'Ouvrage est fixée à Sept cent quatre-vingt mille Dirham TTC (780 000,00Dhs).

* Le cautionnement provisoire est fixé à Quinze Mille Dirham (15 000,00 Dhs)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°9 du règlement de consultation.
-Suite à l'article 13 du Règlement de consultation, les documents techniques, seront déposés au niveau du bureau d'ordre du Conseil Provincial de Youssoufia au plus tard le Mardi 06 Aout 2024 à 14 heures 00 Mn (Date limite).

N°4950/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
CONSEIL PROVINCIAL
D'AZILAL
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 06/2024/BP/PAZ

Le 12 Aout 2024 à 10 heures il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Président du conseil Provincial d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

* Adduction en eau potable des douars Ighirine, ikiss, timilt et iguelouane à la CT Tabant, Province d'Azilal
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Directeur Général des services au conseil Provincial d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.mar

chéspublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Neuf Mille Dirhams (9.000,00 Dh).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre Cent quatre-vingt-quinze Mille trois cent soixante Dirhams, 00 Cts (495 360,00 Dhs)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret N° 2-22-431 du 15 Chaaban 1444 (8/03/2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail des marchés publics
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N.B/ Ce marché est réservé à la très petite, petite et moyenne entreprise, aux coopératives et aux unions de coopératives.

N°4952/PA

= ILOUJ - S.A.R.L
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE CAPITAL DE 100.000,00 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL : Casablanca, 33 angle rues Najib Mahfoud et Tawfik El Hakim quartier Gauthier
R.C N° 253323
LF N° 40469052

DEMISSION GERANCE - REFONTE ET MISE A JOUR DES STATUTS

I - En date du 28 mai 2024, l'Assemblée générale a décidé de :

- Prendre acte de la démission de Monsieur Yusuke FURUKAWA de ses fonctions de gérance

- Nommer en qualité de Gérant, et ce pour une durée illimitée, Monsieur François Michel BRONIC, de nationalité française, né le 12 janvier 1962 à Boulogne-Billancourt - France, demeurant 34 Rue Colonel Fabien 92220 Bagneux - France, titulaire du Passeport français N°238C94072.

- Refondre et de mettre à jour les statuts de la société, en y incluant toutes les modifications statutaires intervenues à ce jour, en adoptant dans leur intégralité les nouveaux statuts tels qu'ils sont annexés au procès-verbal.
II - Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 11 Juin 2024 sous le n°922472.

N°4951/PA

** LOUKAH-PROMO
SARL** CONSTITUTION
RC : 9911

Aux termes d'un acte sous seing privé du 21/06/2024, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée, au capital social de 2 000 000,00 DHS comme suite :
Dénomination :
* LOUKAH-PROMO*
Forme Juridique : Société à Responsabilité Limitée (SARL).
SIEGE SOCIAL : APP EN

IER ETAGE, LOTISSEMENT YASSINE LOT N°23, BERKANE.

Objet social : - PROMOTEUR IMMOBILIER// TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS// NEGOCIE.

Capital Social : le capital social est de 2 000 000,00 dhs (Deux Millions de dirhams) divisé en 20 000 (Vingt Mille) parts sociales de cent dirhams (100,00 DHS) à chacune.

* Mr LOUKAH Mohammed, 10 000 parts.

* Mr LOUKAH Ayoub, 10 000 parts.

GERANCE : Mr LOUKAH Mohammed, est GERANT/ ASSOCIE de cette société pour une durée illimitée.

DUREE : 99ANS

Dépôt légal : a été effectué au greffe du tribunal de 1ère instance de Berkane en date du 16/07/2024 sous N° : 418

N°4953/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DU TRANSPORT ET
DE LA LOGISTIQUE
DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N° 01/DSI/2024

Le 13/08/2024 à 10h30 il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction des Systèmes d'Information du Ministère du Transport et de la Logistique Avenue Maa Al Aynayne-Rabat-Agdal, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres national pour objet : MAINTENANCE DU LOGICIEL DE GESTION DE L'OCTROI DE LA SUBVENTION AUX PROFESSIONNELS DU SECTEUR DU TRANSPORT ROUTIER

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : - (Neuf mille Dirhams) 9 000,00 Dirhams

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- Quatre cent quatre-vingt-quatre mille huit cents Dirhams Toutes Taxes Comprises (484 800 DH TTCDH TTC) ;

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

- Conformément à Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation

des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics, les concurrents doivent transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics. www.marchespublics.gov.ma
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de la consultation.

N°4954/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAZA
CERCLE D'AKNOUL
COMMUNE DE BOURD
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N° 01/2024/C/B

Le mardi 13 AOUT 2024 à 11 h, il sera procédé dans le bureau du président de La Commune De Bourd à l'ouverture des plis de l'appel d'offre ouvert National sur offres des prix Relatif aux :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR POUR PARC AUTO COMMUNAL AU CENTRE DE LA COMMUNE DE BOURD - PROVINCE DE TAZA

- Les concurrents peuvent consulter et télécharger le dossier d'appel d'offres à

partir du Portail marocain des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Six cent cinquante-sept mille neuf cent quatre-vingt-quatre dirhams, zéro centimes TTC (657 984,00 dhs TTC).

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Douze mille Dirhams (12 000,00dhs)

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles du 30 au 34 du décret N° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

- Les concurrents doivent obligatoirement déposer par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1692-23 du 23-06-2023.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.

N°4955/PA

=FICASUD- S.A.R.L.
61, Rue Yougoslavie, Passage Ghandouri Bloc F n° 7 Gufliz Marrakech

Tel : 05 24 44 77 29 / 42 32 81

Fax : 05 24 44 76 77

=BEN DOUDOU-

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

AU CAPITAL DE

21.000.000,00 DIRHAMS

SIEGE SOCIAL : FERME

MBARKA DOUAR

DRIAAT CERCLE TAHA-

NAOUT MARRAKECH

Aux termes de l'Assemblée générale extraordinaire datée du 21/11/2022, il a été décidé :

- La révocation des cogérants Mr FELIX BITZIOS et Mme ANTONIA PAPANICHALI ;

- La nomination de M. ALEXANDROS KALANTZIS, de nationalité Hellénique, né le 22/04/1972 et titulaire du passeport n° AP1579848 en qualité de gérant de la société pour une durée illimitée ;

- La société sera engagée par la seule signature du gérant ;

* Questions diverses.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Marrakech le 09/12/2022, sous le n° 142365.

Pour extrait et mention

N°8956/PA



AVIS DE REPORT

DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL

N° 07/2024

Il est porté à la connaissance des sociétés intéressées par l'appel d'offres ouvert international, sur offres des prix, n° 07/2024 du 23 juillet 2024, pour objet: l'achat d'instruments de musique destiné aux maisons de jeunes relevant de la Direction de la Jeunesse lot unique, publié dans les journaux nationaux et le portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Que la date d'ouverture des plis est reportée au.

Au lieu de :

Le 23 juillet 2024 à 14 h 30mn, il sera procédé dans la salle de réunion principale du Département de la Jeunesse, sis 51 Avenue Ibn Sina Agdal Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international, sur offres des prix, n° 07/2024 du 23 juillet 2024, pour objet: l'achat d'instruments de musique destiné aux maisons de jeunes relevant de la Direction de la Jeunesse lot unique.

Lire :

Le 29 juillet 2024 à 12 h 00 mn, il sera procédé dans la salle de réunion principale du Département de la Jeunesse, sis 51 Avenue Ibn Sina Agdal Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international, sur offres des prix, n° 07/2024 du 29 juillet 2024, pour objet: l'achat d'instruments de musique destiné aux maisons de jeunes relevant de la Direction de la Jeunesse lot unique.

Et au lieu de :

Les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au service des marchés, sis 51 Avenue Ibn Sina Agdal Rabat au plus tard le 22 juillet 2024 avant 16 H ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis ou envoyés par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Lire :

Les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au service des marchés, sis 51 Avenue Ibn Sina Agdal Rabat au plus tard le 26 juillet 2024 avant 16 H ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis ou envoyés par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Le reste sans changement

N° 4949/PA

-FICASUD-S.A.R.L.
61, Rue Yougoslavie,
Passage Ghandouri
Bloc F n° 7 Gaëlliz
Marrakech Tél : 05 24 44 77
29 / 42 32 81 Fax : 05 24 44
76 77 -BEN DOUDOU-
SOCIETE A RESPONSABILITE
LIMITEE

AU CAPITAL DE
21.000.000,00 Dhs
SIEGE SOCIAL : FERME
MBARKA DOUAR DRIAAT
CERCLE TAHANAOUT
MARRAKECH
Aux termes de l'Assemblée
générale extraordinaire datée
du 24/02/2023, il a été décidé
:- La révocation du gérant de
la société Mr ALEXANDROS
KALLANTZIS ;

- La nomination de M.
GEORGIOS AVGOSTIS et
M. LIAS CHILEMPOGIAN-
NIS en qualité de cogérants
de la société pour une durée
illimitée ; - La société sera en-
gagée par la seule signature
de l'un des deux gérants sans
que le concours du deuxième
gérant ne soit nécessaire ;
• Questions diverses.
Le dépôt légal a été effectué
au greffe du Tribunal de
Commerce de Marrakech le
23/03/2023, sous le n°
146254.

Pour extrait et mention
N°4957/PA

MEDI IMPORT
MODIFICATION
Au terme de la décision de
l'associé unique, du 24 juin
2024 à Casablanca, il a été dé-
cidé ce qui suit :
1) Cession des parts sociales
Mr : ROUHAIL ABDEL-
GHANI cide (1000) parts
1000 Parts (soit la totalité de
ses parts) dans la société *
MEDI IMPORT * à
Mr: SOUFIANE BAHAS

2) Démission de Mr : ROU-
HAIL ABDELGHANI de la
gérance et nomination de Mr
: SOUFIANE BAHAS gérant
unique de la société pour une
durée illimitée, la société sera
engagée par la signature
unique de Mr : SOUFIANE
BAHAS

3) Modification des articles 5,
6, et 14 des statuts
Le dépôt légal a été effectué
au greffe du tribunal de com-
merce de Casablanca le
08/07/2024 sous le N°
925463, RC N°25892 au regis-
tre chronologique

N°4958/PA

FICASUD SARL AU
61, Rue Yougoslavie,
Passage Ghandouri,
Bloc F Bureau n° 7
Gaëlliz Marrakech
Tél: 05 24 44 77 29 /
42 32 81 Fax : 05 24 44 76 77
SOCIETE "URBAN LIFE-
STYLE HOTELS & PRO-
PERTIES MANAGEMENT
MAROC" SOCIETE
ANONYME UNE HIS-
TOIRE PARTICULIERE LA
BRILLANTE AU CAPITAL
SOCIAL DE 5.900.000,00
DH SIEGE SOCIAL :
QUARTIER RIAD
ZITOUNE JDID,
ROUTE BAHIA
N° 6 & 7 MARRAKECH
MEDINA

Aux termes de l'Assemblée
générale extraordinaire datée
du 04/06/2024, il a été décidé
: • La réduction du capital so-
cial de 8.000.000,00 dh à
5.900.000,00 dh afin d'absor-
ber les pertes des exercices an-
térieurs et régulariser la
situation nette comptable de
la société ;
• Questions diverses.
Le dépôt légal a été effectué
au greffe du Tribunal de

Commerce de Marrakech le
03/07/2024, sous le numéro
163867.

Pour extrait et mention
N°4959/PA

FICASUD SARL AU
61, Rue Yougoslavie, Passage
Ghandouri, Bloc F
Bureau n° 7 Gaëlliz Marra-
kech Tél: 05 24 44 77 29 / 42
32 81 Fax : 05 24 44 76 77
-LOUISDO-INVEST-
S.A.R.L.

I CONSTITUTION D'UNE
SOCIETE A RESPONSABILITE
LIMITEE

Aux termes d'un acte sous
seing privé à Marrakech, il a
été établi les statuts d'une so-
cété à responsabilité limitée
avec les caractéristiques sui-
vantes : DENOMINATION
- LOUISDO-INVEST-
S.A.R.L.
OBJET / La société a pour
objet : Exploitation de maisons
d'hôtes, SIEGE SOCIAL
IMMEUBLE BELFAH, PRO-
PRIETE DITE CHRIFF DJE-
BILL 2ème ETAGE APP T N°
6, RUE IBN HABOUSS-GUE-
LIZ - MARRAKECH
DUREE

La société est constituée pour
une durée de 99 années à
compter du jour de sa consti-
tution définitive.

CAPITAL SOCIAL
Le capital social est fixé à la
somme de 10.000,00 Dhs
(Dix Mille dirhams) divisé en
100 parts de 100 Dhs cha-
cune entièrement souscrites,
libérées et attribuées aux as-
sociés proportionnellement à
savoir : Mme MAGALI MI-
REILLE PAULETTE MICHE-
LINE MARTINO 70 Parts
- Mr JEAN-DOMINIQUE
PIERRE LOUIS OLLIER
20 Parts
- Mr THOMAS HENRI EU-

GENE DUVAL 10 Parts
Soit au total Cent parts / 100
parts GERANCE / Mme MA-
GALI MIREILLE PAULETTE
MICHELINE MARTINO est
nommée gérante unique de la
société pour une durée illimi-
tée avec les pouvoirs les plus
étendus.

ANNEE SOCIALE
L'année sociale commence le
1er Janvier de chaque année
et finit le 31 Décembre.

II DEPOT LEGAL
Le dépôt légal a été effectué
au greffe du Tribunal de
Commerce de Marrakech le
26/06/2024, sous le n°
163608.

Pour extrait et mention
N°4960/PA

-FICASUD-S.A.R.L.
61, Rue Yougoslavie,
Passage Ghandouri
Bloc F n° 7 Gaëlliz Marrakech
Tél : 05 24 44 77 29
- 05 24 42 32 81
Fax : 05 24 44 76 77
SOCIETE WOOD
TRAITEMENT
SOCIETE A RESPONSABILITE
LIMITEE

D'ASSOCIE UNIQUE
SIEGE SOCIAL : DEPOT
N° 4, DOUAR EL QAYD,
COMMUNE HARBIL-
MARRAKECH
AU CAPITAL SOCIAL
DE 100.000,00 DH

Aux termes de l'Assemblée
générale extraordinaire du
04/06/2024, il a été décidé :
1- La dissolution anticipée de
la société suivant l'article 42
des statuts de la société ;
2- La nomination de Mr SAID
AMMOR comme liquidateur
unique ; 3- Que le siège de la
liquidation est fixé à : Dépôt
N° 4, Douar El Qayd, Com-
mune Harbil - Marrakech ;
4- Questions diverses.

Le dépôt légal a été effectué
au greffe du Tribunal de
Commerce de Marrakech, le
05/07/2024, sous le n°
163957.

Pour extrait et mention
N°4961/PA

BI-STRUCTURE
BERKANE SARL AU
CAPITAL DE 100 000,00
DHS RC : 5601
Siège social : APP AU RDC.

TRIFA 2-IR-277-1 SAIDA.
Suivant la décision du
15/05/2024, l'associé unique
de la STE BI-STRUCTURE
BERKANE SARL AU a dé-
cidé ce qui suit :

-Augmentation du capital :
L'Augmentation du capital
social d'une somme de 900
000,00Dhs (Neuf Cent Mille
Dirhams) pour le porter de
100 000,00Dhs (Cent Mille Di-
rhams) à 1 000 000,00Dhs (Un
Million de Dirhams), cette
augmentation de capital est
décidée par une nouvelle
émission de 9 000 parts (Neuf
Mille Parts) de 100 Dhs (Cent
Dirhams) à chacune.

-Transfert du siège social : Le
Transfert du siège social de la
société à l'adresse (APP N°01
en 1er Etage situé au N°64
RUE MARRAKECH HAY
NAHDA, BERKANE).
Les articles 4, 6 et 7 des statuts
ont été modifiés en consé-
quence. Dépôt légal : a été ef-
fectué au greffe du tribunal de
la première instance de BER-
KANE en date du
12/07/2024 sous le N° : 408.
N°4962/PA

- AVIS DE PUBLICITE

- MAW INDUSTRIE SARL A.U

- Transfert du siège social A 76, Rue L'Audaya La Villette Casablanca.

Dépôt légal N° 926574 au Tribunal Commercial de Casablanca, le 16/07/2024.

N° 4966/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province d'Essaouira
Conseil de la Province d'Essaouira



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 27/2024/BP

Le 15/06/2024 à 10H00, il sera procédé à la salle de réunion au Conseil de la Province d'Essaouira, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix, pour :

La réception de fonds de fouilles et contrôle de qualité des matériaux et de leur mise en œuvre pour les travaux de construction du siège du Groupement des Collectivités Territoriales (Bureau Communal d'Hygiène) - REGREGUA- Commune Talmet Province d'Essaouira.

Le dossier d'appel d'offres national doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics, accessible à l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trois Mille Dirhams (3 000,00) Dirhams.

L'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme de : Soixante-deux Mille Dirhams (72 000,00 DH TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma conformément à l'arrêté du Ministre Délégué auprès de la Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Le dossier technique doit comprendre :

1) Pour les concurrents installés au Maroc :

L'original ou copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément délivré par le Ministre chargé de l'équipement dans le domaine d'activité :

Activité	Qualifications	Catégorie
Contrôle de Qualité	CQ1 : contrôle des travaux de bâtiments courants.	3
	CQ9 : contrôle des travaux des lots secondaires des bâtiments	

2) Pour les entreprises non installées au Maroc : Un dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues par l'article n° 7 du règlement de consultation.

N° 4963/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province d'Essaouira
Conseil de la Province d'Essaouira



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 25/2024/BP

Le 15/06/2024 à 10H00, il sera procédé à la salle de réunion au Conseil de la Province d'Essaouira, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix, pour :

La réception de fonds de fouilles et contrôle de qualité des matériaux et de leur mise en œuvre pour les travaux de construction du siège du Groupement des Collectivités Territoriales (Bureau Communal d'Hygiène) - AL ARAARE- Commune Hanchane Province d'Essaouira.

Le dossier d'appel d'offres national doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics, accessible à l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trois Mille Dirhams (3 000,00) Dirhams.

L'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme de : Soixante-deux Mille Dirhams (72 000,00 DH TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma conformément à l'arrêté du Ministre Délégué auprès de la Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Le dossier technique doit comprendre :

1) Pour les concurrents installés au Maroc :

L'original ou copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément délivré par le Ministre chargé de l'équipement dans le domaine d'activité :

Activité	Qualifications	Catégorie
Contrôle de Qualité	CQ1 : contrôle des travaux de bâtiments courants.	3
	CQ9 : contrôle des travaux des lots secondaires des bâtiments	

2) Pour les entreprises non installées au Maroc : Un dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues par l'article n° 7 du règlement de consultation.

N° 4964/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
REGION GUELMIM
-OUED NOUN
PROVINCE DE SIDI IFNI
CONSEIL PROVINCIAL
DE SIDI IFNI
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N° : 09/2024 / BP

Le 15 Août 2024 à 11 heures 00 minutes, il sera procédé, dans les bureaux du Conseil Provincial de Sidi Ifni sis à (Salle des réunions) sis à Quartier AL FATEH VILLE SIDI IFNI à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix N° 09/2024 / BP portant sur : Prestations D'étude Et D'assistance Technique Et Suivi Du Projet De La Protection De La Localité Legzira Contre Les Risques De Catastrophes Naturelles, Province Sidi Ifni.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma. L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Un Million Trois Cent Quatre-Vingt-Dix-Huit Mille Dirhams (1 398 000,00 Dhs).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Vingt-Cinq Mille Dirhams (25 000,00 Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°09 du règlement de consultation.

N°4968/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
REGION GUELMIM-
OUED NOUN
PROVINCE DE SIDI IFNI
CONSEIL PROVINCIAL
DE SIDI IFNI
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N° : 10/2024 / BP

Le 15 Août 2024 à 11 heures 30 minutes, il sera procédé, dans les bureaux du Conseil Provincial de Sidi Ifni sis à (Salle des réunions) sis à Quartier AL FATEH VILLE SIDI IFNI à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix N° 10/2024 / BP portant sur : Prestations D'étude Et D'assistance Technique Et Suivi Du Projet De La Protection Contre Les Inondations Dans Le Cadre Du Fond National De Lutte Contre Les Catastrophes

Naturelles Dans Le Centre De Lakhsas, Commune Lakhsas , Province De Sidi Ifni. (2ème Tranche).

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma. L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Trois Cent Quarante-Neuf Mille Deux Cent Dirhams (349 200,00 Dhs).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Six Mille Dirhams (6 000,00 Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°09 du règlement de consultation.

N°4971/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
REGION GUELMIM-OUED
NOUN
PROVINCE DE SIDI IFNI
CONSEIL PROVINCIAL
DE SIDI IFNI
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N° : 11/2024 / BP

Le 15 Août 2024 à 12 heures 00 minutes, il sera procédé, dans les bureaux du Conseil Provincial de Sidi Ifni sis à (Salle des réunions) sis à Quartier AL FATEH VILLE SIDI IFNI à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix N° 11/2024 / BP portant sur : Prestations D'étude Et D'assistance Technique Et Suivi Du Projet De La Protection Contre Les Inondations De La Commune Anég, Province Sidi Ifni.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma. L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Quatre Cent Quarante-Vingt-Neuf Mille Deux Cent Dirhams (499 200,00 Dhs).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Neuf Mille Dirhams (9 000,00 Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°09 du règlement de consultation.

N°4969/PA

Province de Taroudant
Secrétariat Général
Division de l'Urbanisme
Et de l'environnement

En vertu de la décision du Gouverneur de la Province de Taroudant, n°75/2024 du 11 Juillet 2024, relative à l'ouverture d'une enquête publique.

En vertu du décret n° 2-04-564 du 5 Dhou Al-Qad 1429 (4 novembre 2008) fixant les modalités d'organisation de l'enquête publique relative aux projets soumis à l'étude d'impact sur l'environnement, une enquête publique est ouverte à partir du 12 Août 2024 et pour une durée de 20 (vingt) jours au siège de la commune d'Ouled Taima.

L'enquête publique porte sur l'étude d'impact sur l'environnement du projet de construction d'une unité de fabrication de meubles maisons dans la commune d'Ouled Taima par la société AVAVA SARL.

Le dossier d'enquête publique ainsi que le registre destiné à recevoir les observations et suggestions des populations concernées sont déposés au siège de la commune territoriale d'Ouled Taima pendant toute la durée de l'enquête.

N° 4966/PA

ser leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°09 du règlement de consultation.

N°4972/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
REGION GUELMIM-
OUED NOUN
PROVINCE DE SIDI IFNI
CONSEIL PROVINCIAL
DE SIDI IFNI
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N° : 12/2024 / BP

Le 15 Août 2024 à 11 heures 00 minutes, il sera procédé, dans les bureaux du Conseil Provincial de Sidi Ifni sis à (Salle des réunions) sis à Quartier AL FATEH VILLE SIDI IFNI à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix N° 12/2024 / BP portant sur : Prestations D'étude Et D'assistance Technique Et Suivi Du Projet De La Protection Contre Les Inondations De L'oasis D'Ogougou Relevante De La Commune D'Elmifast, Province Sidi Ifni.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Quatre Cent Quarante-Vingt-Neuf Mille Deux Cent Dirhams (499 200,00 Dhs).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Neuf Mille Dirhams (9 000,00 Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°09 du règlement de consultation.

N°4968/PA

"LES JARDINS DE MZAB" SARL

Aux termes d'un acte sous sein privé à Ben Ahmed en date du 06/05/2024, les associés de ladite société ont décidé ce qui suit :

"Transfert du siège social à DOUAR OULAD BOURAYA OULAD SIDI AISSA ROUTE NATIONALE N°11 EN FACE DE L'ANNEXE DU CENTRE DE CONSEIL AGRICOLE LOULAD.

*Cession des parts sociales

entre Mme TOURIA BERRI Mr ISMAIL ALLALL, Mlle HAJAR ALLALL, Mlle DOUNIA ALLALL, Mlle SARA ALLALL, Mlle MEHYEM ALLALL, Mlle IBTISAM ALLALL, Mlle MANAL ALLALL en tant que cédants de 304 parts sociales à Mr SAADANE EL HASSAN.

*Cession des parts sociales entre Mme LAGEZAL NAUL Mr ABDEKRAZAK ALLALL Mr MUSTAPHA ALLALL en tant que cédants de 91 parts sociales à Mr SAADANE EL HASSAN. Par conséquent, les articles 6 et 7 des statuts sont modifiés.

*Etablissement des Statuts Refondus (MAJ). Le dépôt légal est effectué au secrétariat greffe auprès du tribunal de 1ère Instance de Ben Ahmed sous le N° 119/24 du 16/07/2024.

N°4973/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTÉ
DELEGATION PROVINCIALE
DE BERRICHID
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL SUR
OFFRES DES PRIX
SEANCE PUBLIQUE
N°06/2024

Le 03/09/2024 à 10 Heures, il sera procédé dans la salle de réunion du siège de la Délégation Provinciale de la Ministère de la Santé à Berrechid, sis à Bd Moulay Ismail à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : Achat de matériel médico-technique pour l'unité d'urgence médicale de proximité DEROUA relevant de la délégation du ministère de la santé à la province de Berrechid.

Lot n°1 : Equipements de radiologie
Lot n°2 : Equipements médico-techniques
Lot n°3 : Equipements de laboratoire

Lot n°4 : Lits d'hospitalisation
Lot n°5 : Equipements de monitoring
Lot n°6 : Equipements de stérilisation

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma. Le montant du cautionnement provisoire ou de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu est fixé à :
LOT N°1 : 25.000,00 DH TTC (Vingt Cinq mille Dirhams)
LOT N°2 : 4.000,00 DH TTC (Quatre mille Dirhams)
LOT N°3 : 15.000,00 DH TTC (Quinze Mille Dirhams)
LOT N°4 : 3.000,00 DH TTC (Trois mille Dirhams)
LOT N°5 : 2.500,00 DH TTC (Deux mille Cinq Cents Dirhams)
LOT N°6 : 5.000,00 DH TTC (Cinq mille Dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

LOT N°1 : 1 390 080,00 TTC (Un Million Trois Cent Quarante Vingt Dix mille Quatre Vingt Dirhams)
LOT N°2 : 215 448,00 DH TTC (Deux Cent Quinze mille Quatre Cents Quarante Huit Dirhams)
LOT N°3 : 984 000,00 DH TTC (Neuf Cent Quatre Vingt Quatre Mille Dirhams)
LOT N°4 : 168 000,00 DH TTC (Cent Soixante Huit mille Dirhams)
LOT N°5 : 129 600,00 DH TTC (Cent Vingt Neuf mille Six Cents Dirhams)
LOT N°6 : 274 980,00 DH TTC (Deux Cent Soixante Quatorze mille Neuf Cent Quarante Vingt Dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 135 du décret n°2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.

Conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics, les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

La documentation technique (conformément à l'article 16 du règlement de consultation) exigés par le présent appel d'offres doit être déposée au plus tard le 02/09/2024 à 14h. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N°4975/PA

TH ENERGY SARL AU Transfert du siège social 1- Suite au procès-verbal du 09/05/2024 les associés de la société TH ENERGY ont décidé ce qui suit :

- Transférer le siège social de 20 Angle Ouraima Souh et Abou Yaala Ifrani Rce Star Youness RDC, à Casablanca, Résidence le printemps d'Anfa 96, Boulevard ANFA, étage 7, Bureau 71, Casablanca, Maroc

- De modifier l'article 4 du Statut qui se trouve désormais libellés comme suit :

ARTICLE 4 : SIEGE SOCIAL - Le siège social est fixé à Casablanca, Résidence le printemps d'Anfa 96, Boulevard ANFA, étage 7, Bureau 71, Maroc

2-Le dépôt légal a été déposé au tribunal de commerce de Casablanca le 17 juillet 2024 sous le numéro 926 804.

N°4974/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province d'Essaouira
Conseil de la Province d'Essaouira



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 26/2024/BP

Le 13/08/2024 à 11H00, il sera procédé à la salle de réunion au Conseil de la Province d'Essaouira, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix, pour :

La réception de fonds de fouilles et contrôle de qualité des matériaux et de leur mise en œuvre pour les travaux de construction du siège du Groupement des Collectivités Territoriales (Bouana Communal d'Hygiène) -ARGANE- Commune Soussou El Tammar Province d'Essaouira

Le dossier d'appel d'offres national doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics, accessible à l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trois Mille Dirhams (3 000,00) Dirhams.

L'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme de : Soixante-deux Mille Dirhams (72 000,00 DH) TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma conformément à l'arrêté du Ministre Délégué auprès de la Ministre de l'Économie et des Finances, chargé du Budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Le dossier technique doit comprendre :

1) Pour les concurrents installés au Maroc : L'original ou copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément délivré par le Ministère chargé de l'Équipement dans le domaine d'activité :

Activité	Qualifications	Catégorie
Contrôle de Qualité	CQ.1 : contrôle des travaux de bâtiments courants.	3
	CQ.3 : contrôle des travaux des lots secondaires des bâtiments	

2) Pour les entreprises non installées au Maroc : Un dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues par l'article n° 7 du règlement de consultation.

N° 4965/PA

En kiosque ou sur le web

Votre soutien, Notre avenir

La presse marocaine aux premiers rangs sur tous les fronts

© Myriem Hammich

L'information par les professionnels:
rempart contre l'infox

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur



Sur les écrans casablancais

<p>MEGARAMA Genres : Action Réalisateur : Marwan HAMED Acteurs : Karim Abdel Aziz, Hind SABRI Durée : 01:45:00 Genres : Action Réalisateur : Joseph Kosinski Acteurs : Tom Cruise, Miles Teller, Jennifer Connelly, Jon Hamm, Glen Powell séances : 13:25 19:45 22:30</p>	<p>JE T'AIME - I LOVE YOU Durée : 01:45:00 Genres : Réalisateur : Tamer Hosni séances : 13:25 19:45 22:30</p>	<p>Tad l'explorateur et la table d'émeraude Durée : 01:29:00 Genres : Aventure Famille Animation Comédie Réalisateur : Enrique Gato séances : 14:00 16:00</p>
<p>AL IKHWANE Durée : 02:15:00 Réalisateur : Mohamed Amine Al Ahmar séances : 14:00 17:00 19:45 22:30</p>	<p>La très très grande classe film La très très grande classe megarama-casablanca Durée : 01:40:00 Genres : Réalisateur : Frédéric Quiring 14:15 17:00 19:45 22:30</p>	<p>Spider-man : no way home Durée : 02:37:00 Genres : Action Aventure Réalisateur : Jon Watts séances : 18:00</p>
<p>Green caedfilm Durée : 01:30:00 Réalisateur : hicham regragui séances : 14:30 17:00 19:45 22:30</p>	<p>Ashbah europa Durée : 01:20:00 Genres : Réalisateur : Mohamed Abdel Rahman Hamaki séances : 14:00 16:00 18:00 20:00 22:00</p>	<p>Citoyen d'honneur Durée : 01:36:00 Genres : Comédie Réalisateur : Mohamed Hamdi séances : 17:00 19:45 22:30</p>
<p>Bullet train film Bullet train megarama-casablanca Durée : 02:32:00 Genres : Thriller Action Réalisateur : David Leitch séances : 13:25 19:45 22:30</p>	<p>Le bal de l'enfer Date de sortie : 24 août 2022 Durée : 01:45:00 Genres : Réalisateur : Jessica M. Thompson séances : 13:45 16:00 20:45 22:45</p>	<p>Kompromat Durée : 02:07:00 Genres : Thriller Réalisateur : Jérôme Salle séances : 17:00 19:45 22:30</p>
<p>Kira w el gen film Kira w el gen megarama-casablanca Durée : 02:55:00</p>	<p>Rada malha - jada malha Durée : 02:06:00 Réalisateur : Driss ROUKHE séances : 17:00 19:45 22:30</p>	<p>Coup de théâtre Durée : 01:38:00 Genres : Policier Comédie Crime Mystère Réalisateur : Tom George 14:15 17:45 22:30 19:45</p>

Pharmacies de garde de nuit

<p>Sidi Moumen : Pharmacie DAR EL HANAE DAR EL HANAE GH, Bd. 79 N° 20 - SIDI MOUMEN - Tél : 0522.70.59.59</p>	<p>78. RUE IBN BATOUTA (A COTE DU CINEMA LUX) AVENUE LALLA YACOUT - Td : 0522.22.34.34 [+]</p>	<p>Hay Mohammadi : Pharmacie AL AQSA RESIDENCE AL AMANE RUE EMILE BRUNET N° 6 HAKAM 3 - HAY MOHAMMADI - Td : 0522.63.00.63</p>
<p>Pharmacie ESPACE NAIM LOT OTHMANE 2 RUE 15 N° 50 - Td : 0522.70.59.59</p>	<p>Pharmacie PORTE CALIFORNIE ROUTE 109, AVENUE MEKKA - DAR EL HADI DAGOULI - BACHKOU (ROND-POINT BACHKOU) - Td : 0522.81.29.31 [+]</p>	<p>Al Fida : Pharmacie HACHAD 142 RUE S-DEBRI KOREA-GRECOUANE (STATION TAXI SIDI MAAROUF) PLACE SRACINA - Td : 0522.28.39.46</p>
<p>Sidi Oubane : Pharmacie ESSEHA MARCHÉ ESSALAMA, HAY ISSALAMA I - Td : 0522.37.32.66</p>	<p>Pharmacie NARIS 141 BOULEVARD YACOUT EL MANSOUR - MAARIF - Td : 0522.25.00.74</p>	<p>Sidi Benoussi : Pharmacie RACHAD 32, AV. SOUHAIB ABROUMI - AMAL 2 - SIDI BENOUSSI - Td : 0522.73.72.37</p>
<p>Oufa : Pharmacie MASID CIL LOT DU STADE N° 22 - HAY ISSALAMA - CIL (PRES MOSQUEE CIL - LABORATOIRE PFIZER) - Td : 0522.39.88.73</p>	<p>Bourgogne : Pharmacie RAIS 62, RUE DE LA MER BALTIQUE - AIN DIAB (TERMINUS TRAMWAY AIN DIAB) - HARLEY DAVIDSON - RESTAURANT VIF - Td : 0522.79.81.32</p>	<p>Hay Hassan : Pharmacie LAYA N° 9 ECONOMAT DE L'AMG / FRA - RUE AL ABTAL - BEAUSSEJOUR B.P. 16277 - Td : 0696818285 [+]</p>
<p>Sidi Maarouf : Pharmacie BJANI 114, LOTISSEMENT SAADA I - SIDI MAAROUF - Td : 0522.5801.86</p>	<p>Pharmacie SAFR 16, RUE MOHAMED SMIFA - AVENUE DES FAJ (EX. HOTEL SAFR - ACIMA BD. MED V - STADE - Td : 0522.44.48.37</p>	<p>Pharmacie JNANE OULFA RNAD EL OULFA GB8 ENTREE N° 9 N° 15 (ACTUELLEMENT G416) - Td : 0522.89.42.70</p>
<p>Pharmacie ZENTH MILLENIUM N° 162 LOTISSEMENT FLORIDA - SIDI MAAROUF (FACE HAMMAM FLORIDA ET CRECHE SANOUNOU) - Td : 0522.32.15.16</p>	<p>Belvédère : Pharmacie MOULAY ISMAIL 286, BD. MOULAY ISMAIL - ROCHES NOBRES 20300 - Td : 0522.40.20.30</p>	<p>Pharmacie LE NORD HADIKAT OUM ERRAH 2 GH4 N° 21 EN FACE MARIANE HAY HASSANI - Td : 0522.89.77.44 [+]</p>
<p>Pharmacie CASAVIEW CENTRE COMMERCIAL CASAVIEW, MAG N° 1 - NASSIM ISLANE - Td : 0522.69.64.64</p>	<p>Lissas : Pharmacie JARDINS DE LOULFA KASBA ALAMINE EXTENTION, GH14 IMM 6 - ENTREE 2 - Td : 0522.65.28.90</p>	<p>Ain Seboul : Pharmacie ESPACE SIDIATI 35, RUE SALOMON DAHAN - QUARTIER OUKACHA - AIN SEBAA (PRES PISCINE OUKACHA) - Td : 0522.67.27.64</p>
<p>Maarif : Pharmacie IBN BATOUTA</p>	<p>Ain Choek : Pharmacie KJMAT 341 BOULEVARD PANORAMIQUE - Td : 0522.52.71.35</p>	<p>Oasis : Pharmacie DALAL 24 BIS, RUE DES VANNEAUX - LOOISS (MARCHÉ LOOISS - B.C.M.) - Td : 0522.99.27.54</p>

Horaires des trains

SENS MARRAKECH - CASABLANCA - FES

N° de train	Maroc	Alger	Tanger	Casablanca	Marrakech	Fes	Marrakech	Casablanca	Tanger	Alger	Maroc
101	06:00	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00
102	06:30	07:30	08:30	09:30	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30
103	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00
104	07:30	08:30	09:30	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30
105	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00
106	08:30	09:30	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30
107	09:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00
108	09:30	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30
109	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00
110	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30
111	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00
112	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30
113	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00
114	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30
115	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00
116	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30
117	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00
118	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30
119	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00
120	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30
121	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00
122	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30
123	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00
124	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30
125	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00
126	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30
127	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00	29:00
128	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30	29:30
129	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00	29:00	30:00
130	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30	29:30	30:30

SENS FES - CASABLANCA - MARRAKECH

N° de train	Maroc	Alger	Tanger	Casablanca	Marrakech	Fes	Marrakech	Casablanca	Tanger	Alger	Maroc
101	06:00	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00
102	06:30	07:30	08:30	09:30	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30
103	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00
104	07:30	08:30	09:30	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30
105	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00
106	08:30	09:30	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30
107	09:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00
108	09:30	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30
109	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00
110	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30
111	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00
112	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30
113	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00
114	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30
115	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00
116	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30
117	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00
118	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30
119	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00
120	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30
121	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00
122	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30
123	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00
124	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30
125	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00
126	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30
127	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00	29:00
128	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30	29:30
129	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00	29:00	30:00
130	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30	29:30	30:30

Plan de transport Al Boraq à partir du Lundi 19 Septembre 2022

Sans Casa voyageurs > Tanger												
N° de Train	1001*	1005	1009	1013	1017	1021	1025</					

Portrait



Mukesh Ambani *Plus grande fortune d'Asie*

L'homme le plus riche d'Asie, Mukesh Ambani, qui a organisé la semaine dernière un mariage grandiose à Bombay, a transformé en deux décennies le géant de la pétrochimie dont il a hérité en un empire mondial allant du pétrole, aux télécommunications, en passant par la distribution et le luxe

Un mariage somptueux a célébré l'union de son plus

jeune fils Anant avec Radhika Merchant, l'occasion pour le magnat de montrer sa place en tête des entrepreneurs du pays.

L'événement a été précédé par plusieurs soirées de gala extravagantes réunissant des invités triés sur le volet, de l'élite politique, financière et culturelle mondiale.

Parmi les heureux invités, on comptait le fondateur de Facebook, Mark Zuckerberg, Bill Gates de Microsoft et la fille de l'ancien président américain Donald Trump, Ivanka, avec le spectacle assuré par des stars telles que Rihanna, Katy Perry et Justin Bieber.

Avec une fortune estimée à 123 milliards de dollars par le magazine Forbes, Mukesh Ambani, l'un des hommes les plus puissants d'Asie, incarne le poids économique croissant de l'Inde.

Né en 1957, le futur milliardaire a grandi à Bombay, où son père Dhirubhai gérait une usine de fils qui lui a valu le surnom de "prince du polyester". Quand son fils a rejoint l'entreprise familiale en 1981 après, avoir abandonné un MBA à l'Université de Stanford, l'entreprise - qui portait alors le nom de Reliance - se développait rapidement.

Dhirubhai a confié à son fils de 24 ans la construction de la première méga-usine pé-

trochimique du groupe en Inde, après lui avoir dit selon les médias: "Je ne vais pas vraiment te tenir la main (...) ni te mater pour ce projet". "Si tu y arrives, très bien, si tu ne peux pas le faire, nous trouverons quelqu'un d'autre". "Mon père a vraiment pris un risque avec moi", a assuré Mukesh Ambani dans une interview télévisée en 2002.

Le père, un ancien pompiste, préparait Mukesh et son plus jeune fils Anil à reprendre son empire, lorsqu'il est décédé subitement en 2002 sans laisser de testament.

Sa mort a déclenché une guerre entre les deux frères, forçant leur mère Kokilaben à négocier un accord qui a divisé en deux le conglomérat de plusieurs milliards de dollars.

Mukesh Ambani a hérité des entreprises de l'ancienne économie, le pétrole, le gaz et la pétrochimie, tandis que son jeune frère a pris le contrôle des fournisseurs d'électricité, des télécommunications et des finances.

Au moment de la scission du groupe en 2006, de nombreux analystes pensaient qu'Anil - sportif, féru de technologie et marié à une ancienne star de Bollywood - avait hérité de la partie la plus profitable.

Mukesh, en revanche, était

perçu comme un homme minutieux, se cachant des médias et un père de famille traditionnel, dont l'épouse Nita avait été choisie pour lui par ses parents.

Mais dès 2019, il ne faisait aucun doute que les entreprises de Mukesh avaient prospéré alors que celles de son frère s'effondraient.

Ce triomphe a été d'autant plus savoureux qu'il s'est fait au détriment de l'entreprise de télécommunications d'Anil, Reliance Communications, quand Mukesh a déclenché une guerre des prix dans le secteur en lançant son propre réseau mobile, Reliance Jio, en 2016.

En quatre ans, il a fait de Jio le plus grand opérateur mobile du pays, écrasant la concurrence avec une politique de prix agressive.

Reliance Communications, comme plusieurs autres concurrents, a vu ses bénéfices fondre, et Anil, déclaré en faillite en 2019 a dû demander de l'aide à son frère aîné pour rembourser ses dettes afin d'éviter la prison.

Les ambitions de Mukesh Ambani ne se sont pas arrêtées aux télécoms.

Il a exploité l'énorme base d'abonnés de Jio pour lancer des activités de e-commerce en 2020, défiant les géants mondiaux Amazon et Wal-

mart en proposant notamment des marques de luxe.

En février, Reliance et Walt Disney ont annoncé la fusion de leurs activités dans les médias en Inde, qui crée un mastodonte valorisé à 8,5 milliards de dollars avec une audience de 750 millions d'Indiens.

A mesure que sa richesse a grandi, sa notoriété a aussi pris de l'ampleur. Symbole de sa richesse, sa nouvelle maison - un gratte-ciel de luxe de 27 étages à Bombay dont la construction aurait coûté plus d'un milliard de dollars - lui a fait gagner le surnom de "maharaja des temps modernes".

Le mariage de sa fille Isha, dans un palais au bord d'un lac, avec un concert de Beyoncé et des dizaines de stars de Bollywood, avec une facture estimée à 100 millions de dollars, avait déjà suscité des critiques pour son extravagance.

Mukesh Ambani a critiqué l'approche occidentale de la philanthropie qui encourage les riches à donner une partie de leur fortune. "Je crois fondamentalement que ce type de charité va contre l'émancipation", a-t-il déclaré en 2011. "Cela augmente la dépendance des gens, réduisant leur esprit d'initiative et d'entreprise".

”

Avec une fortune estimée à 123 milliards de dollars par le magazine Forbes, Mukesh Ambani, l'un des hommes les plus puissants d'Asie, incarne le poids économique croissant de l'Inde

Sport

Mbappé réalise "son rêve" et enflamme Madrid *"Je vais donner ma vie pour ce club"*



Je vais donner ma vie pour ce club": dans un espagnol quasi parfait, Kylian Mbappé a enchanté mardi près de 80.000 fans du Real Madrid lors de sa présentation officielle au stade Santiago Bernabeu, au cours d'une cérémonie grandiose.

"Wow... C'est incroyable d'être ici. J'ai rêvé pendant des années de jouer pour le Real Madrid et aujourd'hui mon rêve est exaucé. Je suis un garçon heureux", a lancé Mbappé à ses supporters, sous les yeux de ses parents, émus aux larmes, et de Zinédine Zidane, qui n'a jamais caché avoir voulu attirer le phénomène français au Real dès son plus jeune âge.

"Il y a douze ans, tu as invité à Valdebebas (le centre d'entraînement du club, NDLR) un joueur qui va nous aider à continuer à gagner, et qui réa-

lise le rêve de sa vie", a déclaré le président merengue Florentino Pérez à l'adresse de "Zizou".

"Kylian, tu es ici parce que tu l'as voulu, tu as su surmonter tous les obstacles pour vêtir ce maillot blanc, celui des 15 Coupes d'Europe. Bienvenue à la maison, bienvenue au Real Madrid!", a-t-il ajouté.

Pour son nouveau "Galactique", le club espagnol a déroulé non pas un tapis rouge mais un tapis bleu pour l'accueillir comme une rock-star dans son nouveau jardin, rénové et modernisé pour pouvoir attirer les concerts des plus grands artistes internationaux.

Acclamé par des dizaines de milliers de supporters madrilènes, certains l'ayant attendu pendant plusieurs heures, le capitaine de l'équipe de France a fait ses premiers pas sur la pelouse de la

mythique enceinte dans une ambiance proche d'une rencontre de Ligue des champions, marchant dans les pas de son idole Cristiano Ronaldo, qui avait aussi eu droit à une cérémonie de présentation grandiose il y a 15 ans.

La vidéo diffusée sur les écrans géants rappelait d'ailleurs la filiation entre le Bondynoï et le Portugais, dont les posters tapissaient sa chambre d'enfant.

Après avoir passé sa visite médicale à l'hôpital de La Moraleja, en périphérie de Madrid, Mbappé a enfin paraphé son contrat de cinq ans avec son président Florentino Pérez au centre d'entraînement du club madrilène, prenant la pose devant des répliques de la Ligue des champions, son grand rêve inabouti à Paris.

Pour Mbappé et le Real, c'est enfin la concrét-

isation d'un transfert longtemps espéré, attendu et repoussé.

Parti libre du Paris Saint-Germain, Mbappé arrive en Espagne après un Euro décevant sur le plan individuel (un but sur penalty, une passe décisive), conséquence notamment de son nez cassé lors du premier match du tournoi qui s'est achevé en demi-finale pour les Bleus, éliminés par l'Espagne engagée sur la voie de son sacre dimanche.

Le joueur sort aussi d'une saison éprouvante avec le club parisien, marquée par les tensions autour de la non-reconduction de son contrat - début juin, il s'est dit "libéré" et "soulagé" après l'officialisation de son transfert dans la capitale espagnole.

A Madrid, il formera avec Vinicius Jr et Jude Bellingham un trio offensif qui fait déjà rêver les aficionados du "Roi d'Europe" qui a remporté le 1er juin dernier sa 15e Ligue des champions.

Interrogé sur ses objectifs immédiats en conférence de presse, Mbappé a formulé son souhait de "bien (s')adapter à l'équipe, au collectif. Quand ça se passera bien, les choses seront beaucoup plus faciles, parce que c'est une grande équipe".

"Il n'y a pas de meilleur endroit que le Real Madrid pour gagner des titres", a-t-il aussi jugé, évoquant son désir de remporter la Ligue des champions et le Ballon d'Or.

Champion d'Espagne en titre, le Real Madrid débutera le championnat à Majorque, lors de la première journée de Liga disputée le week-end des 17 et 18 août. Les éventuels débuts au stade Santiago Bernabeu de la superstar française pourraient avoir lieu la semaine suivante, à l'occasion de la réception d'un des promus, le Real Valladolid (2e journée).

Le Real s'attend à amortir ce transfert qui reste onéreux (salaire estimé à 15 millions d'euros net par saison et prime à la signature supérieure à 100 millions) grâce aux différentes retombées économiques apportées par le joueur français (contrats de sponsoring, vente de maillots, billetterie...).

Chants racistes de joueurs argentins visant les Bleus

La FFF saisit la Fifa et porte plainte

A la suite d'une vidéo circulant sur les réseaux sociaux sur laquelle des joueurs argentins entonnent un chant raciste envers des joueurs de l'équipe de France, la FFF va saisir la Fifa et porter plainte pour propos injurieux à caractère racial et discriminatoire.

Dans un communiqué, le président de la Fédération française de football, Philippe Diallo, a "condamné avec la plus grande fermeté les propos racistes et discriminatoires inacceptables qui ont été tenus à l'encontre des joueurs de l'équipe de France".

La FFF va écrire à la Fédération argentine et saisir la Fifa, sous réserve d'autres démarches à venir, avait indiqué mardi en début de journée une source proche de la fédération.

Dans la foulée, en fin de journée, la fédération a annoncé déposer une plainte pour propos à caractère racial devant la justice.

"Face à la gravité de ces propos choquants, contraires aux valeurs du sport et des droits humains,

le président de la FFF a décidé d'interpeller directement son homologue argentin et la Fifa et de déposer une plainte en justice pour propos injurieux à caractère racial et discriminatoire".

Depuis lundi soir, une vidéo circule sur les réseaux sociaux où certains joueurs argentins, dont le milieu Enzo Fernandez, commencent à entonner une chanson contenant des paroles racistes visant les Bleus.

"Pathétique. Comportements d'autant plus inacceptables qu'ils se répètent. Fifa: une réaction?", a commenté de son côté la ministre des Sports Amélie Oudéa-Castéra sur X.

De son côté, le défenseur français Wesley Fofana, coéquipier d'Enzo Fernandez à Chelsea, a réagi sur X: "Le football en 2024: racisme décomplexé".

Dans la vidéo diffusée en live par Enzo Fernandez sur Instagram, filmée dans le bus de l'équipe d'Argentine, dans la foulée de la victoire à la Copa America (1-0), on voit les joueurs commencer un chant avant de couper la vidéo.

Ce chant avait déjà été scandé par des supporters argentins contre les joueurs de l'équipe de France et Kylian Mbappé et avait été diffusé en direct du Qatar sur une chaîne de télévision argentine.

"Ils jouent pour la France mais viennent tous d'Angola, c'est bien ils savent courir, ce sont des trans comme ce putain de Mbappé, sa mère est nigérienne (ndlr: en réalité franco-algérienne), son père est camerounais, mais sur le passeport: français" (sic). Voilà les paroles chantées par des supporters argentins après la Coupe du monde 2022 remportée par l'Argentine contre la France en finale (3-3 a.p., 4 t.a.b à 2).

"Non, non. Censure!", avait dit le journaliste, légèrement gêné, dans une vidéo devenue rapidement virale sur les réseaux sociaux.

A cette époque, la FFF avait porté plainte contre ces propos racistes sur les réseaux sociaux, ainsi que SOS Racisme, a précisé la source.

Devant l'ampleur des réactions, Enzo Fernandez a écrit mardi sur son compte Instagram qu'il tenait à

s'excuser sincèrement" pour la vidéo publiée lors des célébrations de l'équipe argentine.

"La chanson comprend un langage très offensant et il n'y a absolument aucune excuse pour ces mots", a-t-il reconnu.

"Je suis contre la discrimination sous toutes ses formes et je m'excuse de m'être laissé emporter par l'euphorie des célébrations de la Copa America. Cette vidéo, ce moment, ces mots ne reflètent ni mes convictions ni mon caractère", a-t-il ajouté, se disant "sincèrement désolé".

L'Argentine entretient une forte rivalité avec la France depuis son élimination en huitièmes de finale de la Coupe du monde 2018 en Russie, lors d'un match remporté par les Bleus 4-3.

Après la victoire lors du dernier Mondial, les Argentins avaient chamburé à outrance les Français. Le gardien Emiliano Martinez avait marqué les esprits en effectuant notamment une célébration obscène avec le trophée.



Betis-Raja en amical à Cadix

Le Betis Séville jouera un match amical contre le Raja de Casablanca, le mercredi 7 août à Cadix, a annoncé, mardi, le club espagnol.

L'équipe de l'international marocain Abdessamad Ezzalzouli affrontera le champion du Maroc à 20h30 au stade municipal de La Línea de la Concepción, précise-t-on.

Le Real Betis a entamé, mercredi dernier, son premier stage de pré-saison à Seefeld, dans le Tyrol autrichien.

Le club de la Liga effectuera, ensuite, une tournée aux Etats-Unis, au cours de laquelle il affrontera Liverpool le 27 juillet à Pittsburgh, et Manchester United le 1er août à San Diego.

Les hommes de l'entraîneur chilien Manuel Pellegrini devront disputer six matchs amicaux avant le début de la compétition, dont celui contre l'équipe marocaine dans le cadre de sa dernière phase de préparation à Marbella (Malaga), du 5 au 9 août.

Tenue à Rabat de l'AGO de la Fédération Royale marocaine de golf



L'assemblée générale ordinaire (AGO) de la Fédération Royale marocaine de golf (FRMG) a tenu, mardi à Rabat, son Assemblée générale ordinaire (AGO) au titre de l'année 2023.

A l'ouverture de cette assemblée, le 1er vice-président de la Fédération Royale marocaine de golf, Mustapha Zine, a donné lecture de l'allocution de SAR le Prince Moulay Rachid, Président de la Fédération, dans laquelle Son Altesse Royale a rappelé l'importance accordée par la FRMG à la solidarité nationale durant les moments difficiles, notamment l'action de la FRMG, en tant qu'institution citoyenne, qui a contribué à l'effort national de soutien aux victimes du séisme dans la région d'El Haouz, indique un communiqué de la fédération.

Sur le plan sportif, poursuit la même source,

Son Altesse Royale a salué les prestations des équipes nationales engagées lors des compétitions internationales, notant qu'en 2023, les golfeurs élites de la FRMG ont remarquablement représenté le Maroc au World Amateur Team Championship (WATC), où les sélections féminine et masculine ont réalisé leurs meilleures performances historiques dans cette compétition à l'issue de laquelle elles terminent toutes les deux dans le Top 25.

Au niveau régional, "le Maroc a conforté son leadership en s'adjugeant la victoire dans l'ensemble des catégories dans lesquelles nos jeunes représentants étaient engagés lors des Pan Arab Ladies and Juniors Championship", ajoute le communiqué.

Le discours de SAR le Prince Moulay Rachid a également mis en lumière les efforts continus de

la FRMG pour promouvoir le sport chez les jeunes, avec une augmentation significative du nombre des jeunes licenciés, qui a triplé en l'espace de deux années. Cette augmentation est le fruit de la stratégie de développement de la fédération axée sur une importante implication des clubs dans l'ouverture d'écoles de golf et l'implémentation du golf dans le sport scolaire en collaboration avec le ministère de l'Education nationale, du Préscolaire et des Sports.

Selon le communiqué, le nombre total des pratiquants licenciés a connu une hausse significative de 25% en 2023, ajoutant que grâce aux efforts de la FRMG et de l'écosystème golfique, le Maroc a relevé le défi du rajeunissement de la cohorte golfique nationale avec la part des jeunes qui passe de 18% en 2021 à 40% des licenciés en 2023.

Le document relève que SAR le Prince Moulay Rachid a également souligné l'importance de la formation des cadres sportifs et a insisté sur cette priorité fédérale dans un objectif de pérennisation des performances sportives, poursuivant que, dans ce sens, les formations en partenariat avec PGA of America, PGA France, la Fédération française de golf et l'Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail (OFPPPT) ont été lancées et poursuivies en 2023 pour renforcer le capital humain et les compétences de l'écosystème golfique marocain.

Son Altesse Royale, ajoute le communiqué, a insisté sur les initiatives de développement durable, dans la mesure où la Fédération s'est engagée dans un partenariat avec le ministère de l'Intérieur visant l'accompagnement des clubs afin de connecter tous les parcours de golf aux stations d'épuration d'ici 2027. Cet engagement écoresponsable illustre

"la volonté de SAR le Prince Moulay Rachid d'exhorter les clubs de golf à préserver les ressources naturelles pour une pratique durable du golf au Maroc".

D'après la même source, "SAR le Prince Moulay Rachid a insisté sur le rôle de l'écosystème golfique comme catalyseur du développement touristique de notre pays grâce, entre autres, à une visibilité importante de notre destination à l'international et aux retombées économiques et sociales qui en découlent".

Son Altesse Royale a également rappelé que "notre pays sera représenté pour la troisième édition consécutive lors de la compétition olympique de golf à Paris le mois prochain. Après Maha Haddoui, c'est au tour de Ines Laklalech de porter haut le drapeau de notre pays", conclut le communiqué.

Durant cette réunion annuelle, les membres de l'assemblée ont procédé à l'arrêté des comptes et à la discussion et à l'approbation, à l'unanimité, des rapports moral et financier de l'exercice 2023 ainsi qu'à la présentation des plans d'actions et des budgets y afférents.

Il a été également décidé de maintenir les droits d'adhésion annuelle relatifs aux licences pour chaque catégorie et les frais d'affiliation pour les associations, outre l'approbation de la désignation d'Adel Ababou membre administratif de la Fédération Royale marocaine de golf et président de la commission de la médecine sportive. En outre, Mohammed Laraki a été nommé directeur général de la FRMG.

A l'issue de cette AGO, lecture a été donnée par SAR le Prince Moulay Rachid, président de la FRMG, à Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Stage de l'EN féminine de futsal

La sélection nationale féminine de futsal effectue actuellement un stage de préparation au Complexe Mohammed VI de football à Salé, indique la Fédération Royale marocaine de football (FRMF). Le coach Adil Sayeh a convoqué 19 joueuses pour ce rassemblement qui se poursuit jusqu'au 19 juillet, ajoute la même source.

Voici la liste des joueuses convoquées : Kawtar Bentaleb (Fath Union Sport Rabat), Laila Jbili (Raja Ain Harouda Casablanca), Chaimaa Aasem (Wydad Casablanca), Rim Soubki (UD Playas de Malaga/Espagne), Jasmine Demraoui (Besancon Académie Futsal/France), Siham Tadlaoui Maaloum (Jawhara Noujoum Larache), Malak Zaid Alkilani (Racing Club Casablanca), Rajae Lazaar (Club Génération de Solidarité Tanger), Nadia Laftah (Wydad Casablanca), Amal Eoufi (Raja Ain Harouda Casablanca), Soumia Hady (Wydad Casablanca), Yasmine Ahali (RWDW/Belgique), Soukaina Mouammine (Wydad Casablanca), Dounia Mettioui (RWDW/Belgique), Najat Bellahbib (Amjad Taroudant), Hajar Bouziani (Sporting Club Casablanca), Wahiba Jalil (Wydad Casablanca), Salma Miftah (Sporting Club Casablanca) et Oumaima Taghi (RC Gonesse/France).

Défaite de la sélection nationale féminine U20

La sélection nationale féminine U20 de football s'est inclinée face à son homologue autrichienne aux tirs au but (3 à 4), en match amical disputé mardi au stade Sporttschule Lindabrunn près de Vienne, en Autriche. Les deux sélections se sont quittées sur un score nul et vierge au terme du temps réglementaire.

Cette confrontation sert de préparation pour la prochaine Coupe du monde de la FIFA Colombie-2024.

Lancement de la phase finale du Championnat national scolaire

La phase finale du Championnat national scolaire 2023-2024 a débuté, mardi à Casablanca, sous le thème "Le sport scolaire pour des élèves épanouis".

Ces championnats, qui se poursuivent jusqu'au 18 juillet, sont organisés par le ministère de l'Education nationale, du Préscolaire et des Sports, en collaboration avec la Fédération Royale marocaine du sport scolaire et en coordination avec l'Académie régionale d'éducation et de formation (AREF) de Casablanca-Settat.

Les compétitions de ce championnat, auxquelles participent environ 510 élèves qualifiés lors des championnats régionaux scolaires, se déroulent dans plusieurs disciplines, à savoir le volleyball de plage, le rugby, le basketball 3x3 et le tennis de table.

Les élèves (filles et garçons) participant au championnat national sont nés en 2006/2007/2008 et représentent les régions de Fès-Meknès, Drâa-Tafilalet, Oriental, Marrakech-Safi, Souss-Massa, Rabat-Salé-Kénitra, Béni Mellal-Khénifra, Tanger-Tétouan-Al Hoceima, Laâyoune-Sakia El Hamra, et Casablanca-Settat.

Dans une déclaration à la MAP, le directeur

de la promotion du sport scolaire au ministère de l'Education nationale, du Préscolaire et des Sports, Abdeslam Mili, a soutenu que l'objectif de ce championnat est de permettre à chaque élève de pratiquer le sport qui lui plaît au sein des établissements scolaires, mais aussi de concourir aux compétitions qui sont organisées aux niveaux local, provincial, régional et national.

M. Mili a expliqué qu'à travers le championnat national scolaire, et en collaboration avec diverses fédérations sportives, plusieurs jeunes talents ont pu être découverts.

De plus, des activités culturelles et environnementales sont organisées pour les élèves afin de les sensibiliser à l'importance de la durabilité et de la préservation de l'environnement.

Il convient de souligner que le sport scolaire est considéré comme un pilier fondamental dans l'édification du nouveau modèle de l'école marocaine, tel qu'envisagé par les projets de la feuille de route 2022-2026. Cette approche vise, selon les organisateurs, à transformer l'espace scolaire en un lieu dynamique et vivant, favorisant l'épanouissement et l'ouverture d'esprit des élèves.

Le plus grand dinosaure jamais mis aux enchères exposé dans un château en France

"Vulcain" a pris ses quartiers au château de Dampierre-en-Yvelines, au sud-ouest de Paris : le fossile de cet apatosaure y sera exposé au public à partir de samedi avant d'être vendu le 16 novembre.

Long de plus de 20 mètres et composé de 75 à 80% des os d'origine, l'imposant spécimen est le plus grand dinosaure jamais mis aux enchères, pour un prix estimé entre 3 et 5 millions d'euros.

"Les dinosaures passés en vente précédemment étaient plutôt de gros carnivores, comme des tyrannosaures", raconte Olivier Collin du Bocage, commissaire-priseur à l'Hôtel de ventes aux enchères français Drouot, associé pour la vente à la maison Barbarossa, une autre société parisienne.

"Là, on a le plus gentil et le plus grand des dinosaures, celui qui est la première icône de Jurassic Park et qui se fait piquer un morceau de patte par Milou dans les aventures de Tintin", ajoute-t-il.

"C'est vraiment quelque chose qui résonne dans l'imaginaire collectif", s'enthousiasme le commissaire-

priseur.

Le géant herbivore qui, vivant, pesait une vingtaine de tonnes et a vraisemblablement atteint l'âge de 45 ans, sera présenté dans l'orangerie du domaine des Yvelines, lieu de séjour de plusieurs rois de France aux XVII^e et XVIII^e siècles : Louis XIII, Louis XIV et Louis XV.

Le squelette de "Vulcain" a été découvert en 2018 dans le Wyoming, aux Etats-Unis, où la loi permet à des particuliers d'acquérir des concessions dans l'espoir d'y excaver des os préhistoriques.

Les fouilles ont eu lieu entre 2019 et 2021 et ont été financées par un investisseur français. Le fossile, qui comprend 300 os, a ensuite été expédié vers la France pour y être traité.

Ce travail de restauration a été réalisé pendant deux ans par l'entreprise Paleomooove Laboratory dans son atelier du Luberon, dans le sud-est de la France.

"On a reçu des grands blocs de roches plâtrées, certaines de plus d'une tonne", décrit Nicolas Tourment, fondateur et dirigeant de Pa-



leomooove.

"On a extrait les ossements de la roche et on les a consolidés. Une fois qu'on avait tous les éléments du squelette, on s'est occupé de la structure métallique pour le monter et lui donner une position légèrement en mouvement", détaille-t-il.

Pour le spécialiste en paléontologie Eric Mickeler, qui a expertisé

"Vulcain", le sauropode, vieux d'environ 150 millions d'années, possède une valeur scientifique considérable.

Précisément, "de quelle espèce s'agit-il ?", s'interroge M. Mickeler.

"Ça ne peut pas être un Apatosaurus Ajax, ce n'est pas un Ferox et ce n'est pas non plus un Louisiaie", affirme-t-il.

"Il a des caractéristiques de ces trois-là si on les prend séparément, mais il n'y en a aucune qui est complète à 100%. C'est donc bien nouveau", avance le spécialiste.

Autre particularité : le squelette présente une protubérance à la base de la queue, probable stigmata d'une morsure par un prédateur.

Le contrat de vente prévoit que le futur propriétaire s'engage à laisser aux paléontologues un accès au dinosaure pour l'étudier.

Afin d'identifier de potentiels acquéreurs, Olivier Collin du Bocage prévoit d'aller démarcher au cours des prochains mois "les donateurs, les mécènes, les fondations et les collectionneurs à Dubaï, en Chine et ailleurs".

Le commissaire-priseur n'exclut pas qu'une institution culturelle française manifeste son intérêt en sollicitant des dons de particuliers.

"C'est un moyen de communication énorme pour faire un appel à mécénat et permettre au public d'acheter un bout de dinosaure pour le faire rentrer dans un musée", suggère-t-il.

Recettes

Tajine aux coings

Ingrédients :

Pour la viande :

300g de gigot de veau
1 oignon
1 filet d'huile d'olive
1/2 cc de poivre
1 cc de gingembre moulu
1/2 cc de curcuma
1/2 cc de cannelle
1 cc de sel
1 pincée de safran
5 coings

Pour la sauce aux oignons :

3 petits oignons
1 grosse poignée de raisins secs
1 cs de miel
1 filet d'huile d'olive
1/2 cc de poivre
1 cc de gingembre moulu
1/2 cc de curcuma
1/2 cc de cannelle
1 cc de sel
1 cs de miel
1 poignée d'amandes émondées

Préparation :

Commencez par préparer la sauce.

Épluchez l'oignon et coupez-le en morceaux.

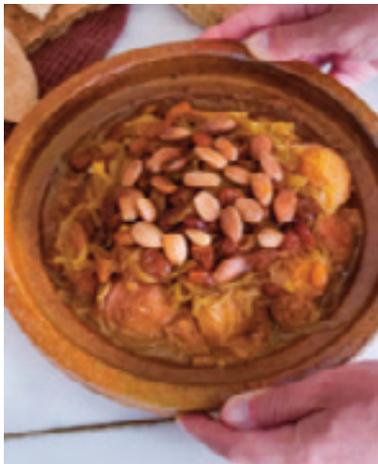
Dans un tajine, versez l'huile, la viande, le poivre, le gingembre, le curcuma, la cannelle, le safran et le sel et mélangez.

Faites dorer la viande de tous les côtés. Lorsque la viande est dorée, retirez-la et ajoutez l'oignon haché.

Ajoutez 1/4 de verre d'eau et mélangez pour décrocher les sucs de cuisson.

Ajoutez ensuite la viande par dessus, couvrez et laissez cuire pendant 45 minutes.

Pendant ce temps-là, épluchez les coings, coupez-les en quatre et retirez les pépins.



Une fois que vous obtenez un rendu comme ci-dessus, vous pouvez les faire cuire 10-15 minutes dans de l'eau bouillante jusqu'à ce qu'ils deviennent tendres. Puis disposez les coings sur la viande, dans le tajine.

Et avec une cuillère, récupérez l'excédent de sauce sur les côtés et arrosez avec les coings.

Vous pouvez servir votre tajine aux coings comme ça mais aujourd'hui, j'aimerais y ajouter encore plus de gourmandise.

Coupez les oignons en lamelles puis faites-les revenir dans une casserole avec un filet d'huile d'olive.

Ajoutez-y le curcuma, le gingembre, la cannelle, le poivre, le sel et mélangez.

Ajoutez ensuite 1/2 verre d'eau et laissez mijoter 10 minutes à feux doux. Ajoutez ensuite 1 grosse poignée de raisins secs et laissez confire 10 minutes supplémentaires.

Dressez le confit d'oignons sur votre tajines aux coings puis ajoutez le miel en filet par dessus.

Faites dorer les amandes soit au four, soit dans un airfryer puis décorez avec !

Votre tajine aux coings est prêt. Servez aussitôt avec du pain.

Bon appétit !

Des pluies inhabituelles font fleurir le désert aride d'Atacama

Le désert chilien d'Atacama, le plus aride de la planète, s'est paré de fleurs violettes et blanches sur plusieurs kilomètres, grâce à des précipitations inhabituelles dans cette région du nord du pays.

Le phénomène, qui n'avait pas été observé à cette période de l'année depuis 2015, a surpris les touristes et les habitants des villes voisines, habitués, ces dernières années, à admirer ce spectacle naturel à partir de septembre.

"Les 11-12 millimètres de pluie (tombés en avril), ainsi que les nuages bas qui ont été très intenses dans la région et qui mouillent ces surfaces chaque nuit, ont contribué à activer ces plantes", a expliqué auprès de l'AFP César Pizarro, responsable de la conservation de la biodiversité à l'Office national des forêts du Chili.

L'expert souligne toutefois que ce phénomène n'a rien à voir avec ce que l'on appelle le "désert

fleuri" qui se produit au printemps dans l'hémisphère nord. Car ce paysage s'étend habituellement sur une superficie d'environ 15.000 km². Or aujourd'hui, les fleurs apparaissent sur une surface beaucoup plus petite, de l'ordre de 300 à 400 km².

Et lorsque le "désert fleuri" est à son apogée, plus de 200 espèces de plantes sont en fleurs. Aujourd'hui, le principal protagoniste est la "patte de guanaco", une fleur violette qui ne nécessite pratiquement pas d'eau et préfère les sites sablonneux.

Bien que l'ampleur de cette "anomalie" de floraison précoce du désert soit encore en cours d'analyse, les scientifiques n'ont pas encore déterminé si "ce qui s'est passé au cours des hivers 2015 et 2024 est directement lié au changement climatique ou non, ou aux phénomènes El Niño ou La Niña", ajoute M. Pizarro.

